

la malterie

42 rue kuhlmann
59800 lille
tel/fax 03 20 15 13 21
www.lamalterie.com
contact@lamalterie.com

Artistes plasticiens en région Nord / Pas-de-Calais : Analyse des conditions de vie et de travail MAI 2005

**Résultats de l'étude menée par la malterie / Espace d'information
et de soutien aux artistes plasticiens**

Contact/

Laurent Moszkowicz / artsplastiques@lamalterie.com / 03 20 78 28 72

Sommaire

Introduction	3
Contexte de l'étude.....	3
Explicitation de la méthode de travail.....	4
Problématique principale de l'enquête.....	4
Présentation du questionnaire	5
1. Profil géographique des artistes	7
2. Profil sociodémographique	10
2.1 Le sexe.....	10
2.2 L'âge	11
2.3 Les lieux de naissance.....	13
2.4 Les modes de vie.....	14
3. Quelle formation ont-ils reçue ?	17
3.1 Les types de formation selon les disciplines.....	17
3.2 Les lieux de formation.....	19
4. Travaillent-ils à côté de leur pratique ?	21
4.1 Les activités rémunérées liées aux arts plastiques	21
4.2 Le métier d'enseignant.....	23
5. Combien gagnent-ils ?	26
5.1 Le revenu total brut.....	26
5.2 Les sources de revenu.....	28
5.3 Les dépenses liées aux arts plastiques	32
5.4 L'endettement.....	33
5.5 Le statut fiscal des artistes.....	35
6. Les relations contractuelles avec les diffuseurs	39
6.1 La nature des relations contractuelles avec les diffuseurs	39
6.2 Les modalités de négociation du paiement.....	41
6.3 Les raisons du non paiement	43
7. Les cadres institutionnels de la carrière	48
7.1 Lieux d'expositions réalisées en France	48
7.2 Ventes et commandes	51
7.3 Aides financières, bourses, prix et commandes.....	53
7.4 Réalisations à l'étranger.....	56
7.5 Visibilité et couverture médiatique.....	56
Annexes	59
Annexe 1 : Liste des tableaux et graphiques	60
Annexe 2 : Commentaires	61
Annexe 3 : Copie du questionnaire	64

Introduction

Cette présente étude est le résultat du premier dépouillement des données d'une enquête menée par voie postale entre le 30 juillet et le 30 septembre 2004 auprès de 500 personnes déclarant avoir une activité plastique en région Nord/Pas-de-Calais. Cette enquête a été réalisée par l'association La malterie, à la suite d'une première étude datant de 2003 qui en constitue un prolongement plus complet. Le taux de réponse approche 25 %, signe d'un intérêt plus que grand pour la problématique des conditions de professionnalisation des artistes plasticiens en région Nord/Pas-de-Calais. 115 artistes y ont répondu, et la diffusion des résultats nous a permis d'engager une réflexion collective sur les conditions de mise en œuvre et de pérennisation d'un « Observatoire des expériences et des pratiques artistiques, lieu d'information à destination des artistes plasticiens ».

Contexte de l'étude

La malterie est un lieu créé par et pour des artistes. Lieu d'accueil, de production et de diffusion depuis près de 10 ans, nous sommes directement sollicités sur des questions artistiques mais également sur des problèmes relatifs aux conditions de travail, de professionnalisation et d'accès à l'information des artistes. Nous avons engagé une réflexion depuis maintenant 3 ans autour de ces problématiques qui constituent à l'heure actuelle le cœur d'une véritable prise de conscience de la part des artistes et des institutions. En octobre 2004, la malterie a ouvert un espace d'information et de soutien aux artistes plasticiens qui propose un certain nombre de services : entretiens personnalisés, diffusion d'appels à projets, aide à la formalisation des projets professionnels, annuaire de lieux de diffusion, dossiers d'artistes.

L'enjeu de l'existence d'une telle structure dédiée aux arts plastiques est :

- d'entrer en résonance avec les préoccupations des artistes dans leurs diversités, sans jamais les leurrer sur les difficultés et la réalité de ce secteur d'activités.
- de faire en sorte que chacun puisse développer sa pratique artistique en prenant ses responsabilités par rapport à sa carrière. Nous souhaitons insister non seulement sur l'accès à l'information mais aussi faire appel aux idées de réciprocité, de partage d'opinions, de connaissances et d'expériences.
- Que chacun puisse devenir un relais de l'information et un utilisateur impliqué dans l'évolution de ce projet, un acteur et pas seulement un consommateur.

Des experts en sociologie nous ont assisté dans cette tâche qui a consisté à obtenir des données fiables de la situation démographique, professionnelle et socioéconomique de l'ensemble des artistes plasticiens de la Région Nord-Pas-de-Calais. Ce portrait tient donc compte également des diverses réalités organisationnelles du domaine : rapport au marché de l'art et à celui de la commande publique, accès à l'information, à la formation et aux systèmes de bourse, d'aide et de subvention, à l'enseignement et aux diverses autres formes de métiers liés ou non à l'art.

Explication de la méthode de travail

Toute enquête sociologique débute par la définition de la population étudiée et le choix d'un échantillon représentatif de celle-ci. La caractérisation de la population artistique est, selon Raymonde Moulin, « en étroite relation avec les indicateurs adoptés pour caractériser la pratique artistique »¹. Ce qui suppose que toute enquête statistique d'une population aussi floue que celle des artistes repose sur un choix méthodologique nécessairement arbitraire dont l'important est qu'il soit explicité.

Il n'existe pas en arts plastiques, contrairement à d'autres domaines d'activités professionnelles, des listes exhaustives de la population des plasticiens. La définition d'un artiste plasticien ne répondant pas à des critères établis, cette population ne constitue pas un ensemble fermé et homogène, et toute personne peut se déclarer artiste. Nous avons donc fait ici le choix de ne retenir que les artistes souhaitant vivre de la production de leurs œuvres.

Cette liste a été constituée à partir de fichiers d'institutions et d'associations où étaient énumérés les plasticiens quelle que soit la sélection qui ait amené la constitution de ces répertoires. Dans un souci d'exhaustivité, nous avons fusionné plusieurs sources recensant les artistes plasticiens en région Nord/Pas-de-Calais :

- les fichiers des anciens étudiants des écoles d'art de la Région : Dunkerque, Valenciennes, Tourcoing (étudiants diplômés depuis moins de cinq ans), Cambrai (diplômés depuis dix ans) et Le Fresnoy.
- Les fichiers de la DRAC, et plus particulièrement ceux recensant les artistes rencontrés par la conseillère aux arts plastiques
- Les artistes ayant participé aux Journées Portes ouvertes des Ateliers d'artistes organisées par le département du Nord
- Et les artistes et associations impliqués de près ou de loin à la vie associative de la malterie

Dans la liste finale des artistes retenus, des choix ont été faits concernant les frontières de la population artistique : la frontière entre « art » et « métier d'art », la frontière qui sépare la pratique professionnelle de celle de l'amateur.

Au total, près de 500 personnes ont donc reçu le questionnaire entre juillet et septembre 2004. Malheureusement, nous n'avons pu l'envoyer aux artistes recensés par le département du Pas-de-Calais par suite d'un retard dans la réception du fichier. Cette absence explique les faibles taux de réponse des plasticiens résidant sur ce territoire mais la prochaine étude poursuivra cette recherche en incluant le Pas-de-Calais.

Problématique principale de l'enquête

Le domaine des arts plastiques réunit un grand nombre de compétences et de professionnels : travailleurs indépendants, salariés, vacataires, intermittents, fonctionnaires ou Rmistes. Il existe un panel très diversifié de pratiques et de situations d'artistes. C'est une des particularités de ce milieu. En ce qui concerne les formations,

¹ Raymonde MOULIN, *L'artiste, l'institution et le marché*, Flammarion, 1992, p264.

là aussi, une des richesses de ce secteur artistique est la multitude de formations initiales, universitaires, beaux-arts, mais aussi parfois technologiques, scientifiques, sociales etc... Sans oublier les autodidactes.

Artiste, est-ce une profession ? Est-ce une qualité ? Est-ce un statut social ? Certains sont inclassables, atypiques. Certains assurent leur activité d'artiste en enseignant, d'autres arrivent à vendre leur production, mais, généralement, il est difficile de vivre complètement de sa création. Ils travaillent tous, mais ce que nous avons cherché à savoir, c'est dans quelles conditions ils travaillent en tant qu'artiste.

Pour que ce travail ne soit pas qu'une photographie à un instant donné, nous souhaitons par la suite le diffuser sous format « électronique », et créer un outil permettant de suivre régulièrement et à long terme l'évolution de ces principaux paramètres, en allant toujours plus loin dans les rencontres, la recherche et l'observation de l'évolution du fonctionnement de ce milieu et des phénomènes qui influent sur les conditions de vie et de travail des créateurs artistes et plasticiens.

Ces informations statistiques constituent une source importante de connaissances de ce secteur et une base efficace de propositions et d'actions non seulement pour la malterie, mais aussi pour l'ensemble du secteur des arts plastiques, des associations, des organismes et institutions culturels.

Présentation du questionnaire

La présente enquête nous permet d'esquisser une vue d'ensemble de la situation des plasticiens du Nord/Pas-de-Calais et de mieux cerner la réalité des conditions de pratique professionnelle de nos publics accueillis pour proposer des services et des outils adéquats. Les données statistiques recueillies nous ont permis de constater la composition sociodémographique de la population des artistes plasticiens, leurs revenus, les possibilités de diffusion de leurs œuvres, leur niveau de reconnaissance. Ces informations renvoient donc à la question du nombre d'artistes qui parviennent à vivre de leur pratique, tout en éclairant la complexité des multiples sources de revenu et par conséquent des profils de carrière différents.

Le questionnaire a été conçu en s'inspirant de l'étude menée en 2001 par le RAAV (Regroupement des Artistes en Arts Visuels du Québec). Il met en évidence les thèmes suivants :

Données sociodémographiques générales

Age, sexe, lieu de naissance et de résidence

Situation familiale

Occupation du conjoint

Données sur la formation

Niveau de scolarité atteint

Mobilité géographique lors des études

Autodidaxie

Statut professionnel et emploi du temps

Types d'activités professionnelles (artistiques et non artistiques)

Temps consacré à ces activités

Place de la multi activité et du métier d'enseignant en arts plastiques

Intégration professionnelle dans les réseaux artistiques

Dynamique de carrière

Profil disciplinaire, interdisciplinarité et multidisciplinarité

Revenus liés à la pratique professionnelle et modalités de rémunération

Accomplissements professionnels : expositions, ventes et dons d'œuvres, obtention de prix et de bourses, participation à des résidences.

Les constats suivants constituent donc les résultats d'un premier dépouillement des données recueillies, qu'une seconde phase permettra de compléter et d'approfondir, notamment à des niveaux d'échelle supérieurs.

1. Profil géographique des artistes

Où vivent-ils ?

Cette première partie présente et analyse la distribution géographique des artistes plasticiens en fonction de leur lieu de résidence. Le profil résidentiel de cette population est donc ici défini selon les grandes villes du département du Nord mais nous avons pris le parti de nous concentrer plus particulièrement sur l'agglomération lilloise, une analyse étendue à l'échelle de la région Nord/Pas-de-Calais faisant l'objet d'une prochaine étude.

Nous avons opté pour plusieurs niveaux d'échelle d'analyse, à savoir :

- à l'échelle du Département du Nord
- à l'échelle des villes
- à l'échelle des quartiers (exclusivement pour Lille)

Le premier tableau montre tout d'abord que l'agglomération de Lille regroupe à elle seule plus des trois quart des artistes (76,2 %) ; et son centre ville, presque la moitié (43,5%). Outre Lille, quatre autres grandes agglomérations de la Région se détachent, à savoir, par ordre d'importance : Valenciennes (8,5%), Dunkerque (5,3%), Douai (5 %) et Hazebrouck (3,4%). Le reste de la population artistique (1,6%), d'après les réponses que nous avons reçues, se localisent dans des zones rurales ou semi rurales.

La métropole lilloise abrite donc 3 artistes sur 4, habitant majoritairement dans la ville de Lille, mais aussi (par ordre d'importance) : Tourcoing et Hellemmes (3,7%), puis La Madeleine, Loos, Lys Lez Lannoy, Marcq en Baroeul et Roubaix (2,9%).

Les lieux de résidence des artistes dans le département du Nord

Grande zone de résidence	(%)	Ville de résidence	(%)	Quartier de résidence à Lille	(%)
Agglomération de Lille	76,2	Ville de Lille	43,5	Bois Blancs	1,9
				Centre	7,3
				Fives	3,7
				Montebello	0,9
				Moulins	7,3
				Saint Maurice	2,9
				Vauban	1,9
				Vieux Lille	2,9
				Wazemmes	9,1
				sans réponse	5,6
				Beaucamps	0,9
		Croix	0,9		
		Cysoing	0,9		
		Emmerin	0,9		
		Ennevelin	0,9		
		Hellemmes	3,7		
		Houplines	0,9		
		La Madeleine	2,9		
		Lammersart	0,9		
		Lomme	0,9		
		Loos	2,9		
		Lys lez Lannoy	2,9		
		Marcq en Baroeul	2,9		
		Marquette Lez Lille	0,9		
		Mouvaux	0,9		
		Perenchies	0,9		
		Roubaix	2,9		
Tourcoing	3,7				
Wavrin	0,9				
Agglomération de Valenciennes	8,5	Ville de Valenciennes	3,7		
		Autre	4,8		
Agglomération de Dunkerque	5,3	Ville de Dunkerque	2,9		
		Autre	2,4		
Agglomération de Douai	5	Ville de Douai	1,8		
		Autre	3,2		
Agglomération de Hazebrouck	3,4				
Autre	1,6				

Tableau 1 : les lieux de résidence des artistes

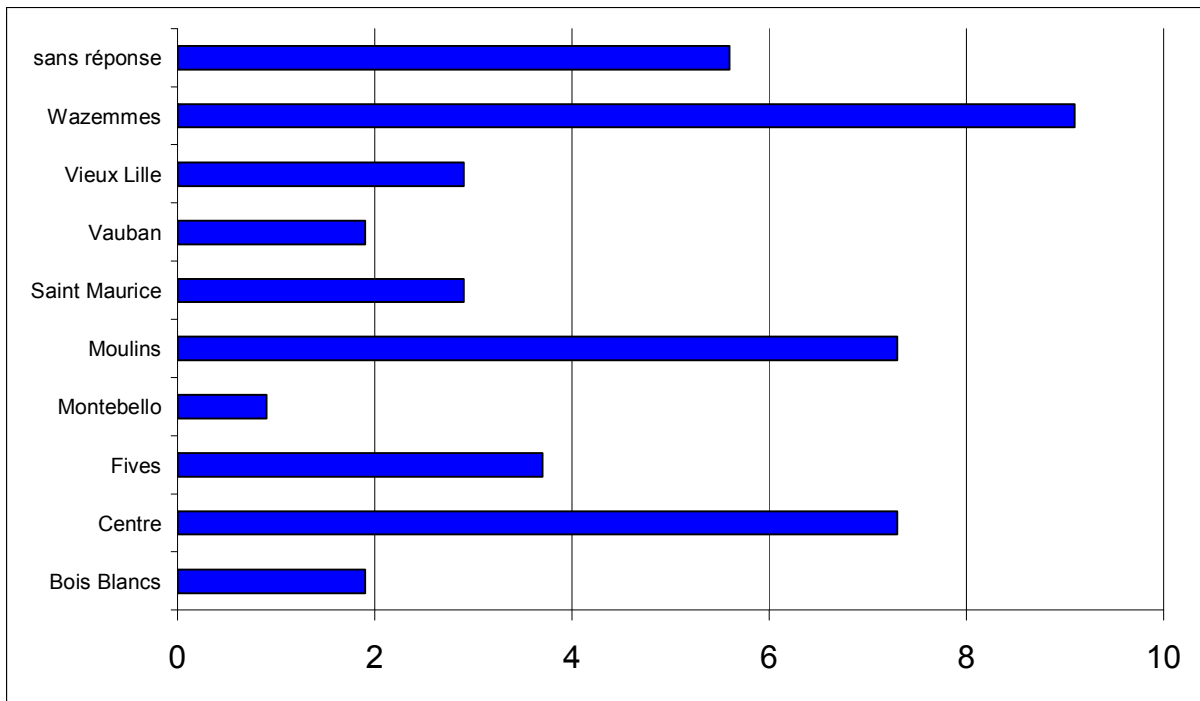


Tableau 1.1 : La répartition de la population artistique au sein des quartiers de Lille

En focalisant sur Lille, la répartition de la population artistique met en évidence trois quartiers, loin devant les autres : Wazemmes (9,1% de la population totale des artistes ayant répondu au questionnaire), Moulins et Lille Centre (7,3%).

2. Profil sociodémographique

Qui sont-ils ? Comment vivent-ils ?

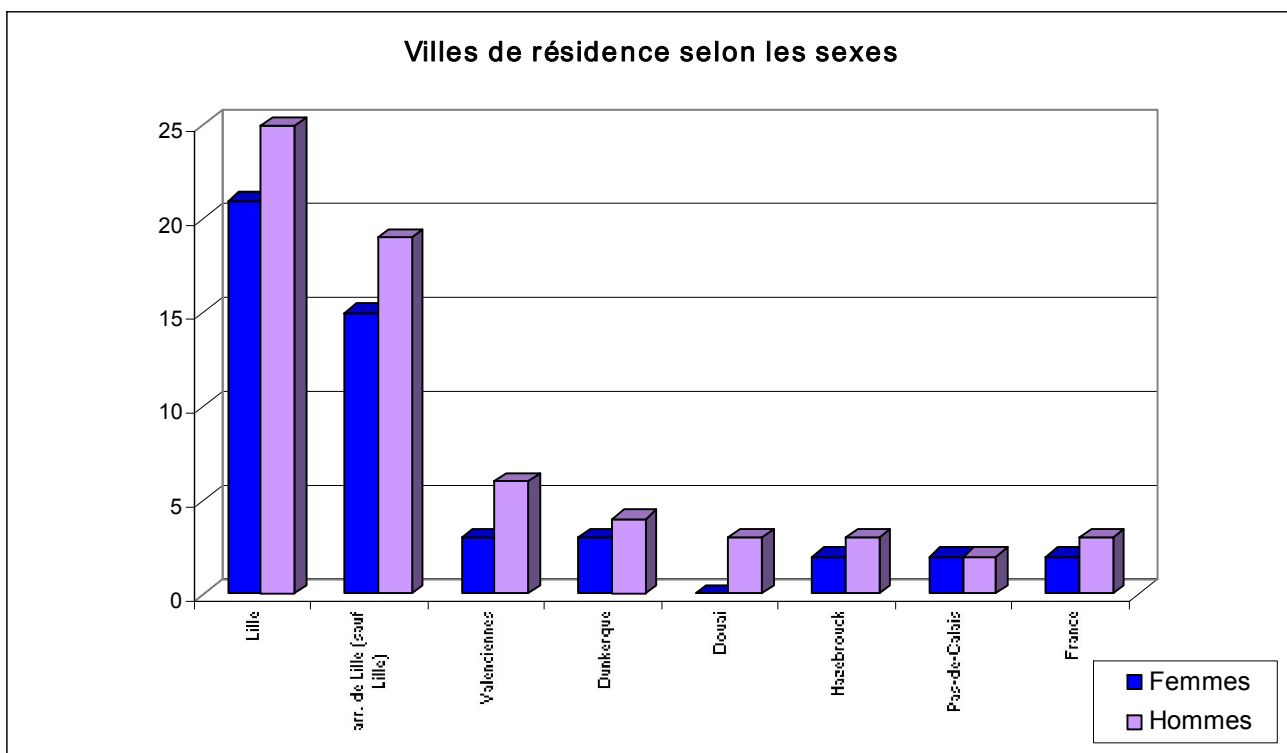
Ce second chapitre présente les caractéristiques sociales et économiques de la population pour l'ensemble des artistes et selon les grands territoires de résidence tels que définis au chapitre précédent.

2.1 Le sexe

Les hommes, plus nombreux que les femmes, comptent pour près de 60% de l'ensemble, ce qui vaut également, à peu de choses près, d'un territoire à l'autre. Ceci est l'une des principales constantes démontrées par l'enquête. La part des femmes parmi les artistes interrogés est similaire à celle des actifs du secteur culturel et à celle de l'ensemble de la population active occupée (respectivement 44 % et 45 % des actifs) : elle est, dans ces trois cas, inférieure à celle des hommes.

	Tous les artistes (%)	Lille (%)	Arrondissement de Lille hors Lille (%)	Département du Nord hors arrondissement de Lille (%)	France hors département du Nord (%)
Sexe					
Femmes	41,7	45,6	44,1	35,7	28,6
Hommes	58,3	54,4	55,9	64,3	71,4
Total %	100	100	100	100	100
Nombre total de réponses	115	46	34	28	7

Tableau 2.1 : La distribution des sexes selon les villes de résidence



2.2 L'âge

La très grande majorité des artistes (41%) étaient âgés de 25 à 35 ans au moment de l'enquête. La population compte également une forte proportion d'artistes âgés de 35 à 45 ans (27%) tandis que les plus de 60 ans sont moins nombreux (1 artiste sur 10).

	tous les artistes (%)	Lille (%)	arrondissement de Lille hors Lille (%)	Département du Nord hors arrondissement de Lille (%)	France hors département du Nord (%)
Année de naissance					
Avant 1939	2,6	0	0	10,3	0
1940-1949	6,9	2,2	15,1	3,4	14,3
1950-1959	16,6	4,4	24,3	24,2	28,6
1960-1969	26,9	28,2	30,3	24,2	14,3
1970-1979	40,9	54,3	24,3	37,9	42,8
1980-1989	6,1	10,9	6	0	0
Total %	100	100	100	100	100
Nombre total de réponses	115	46	33	29	7

Tableau 2.2.1 : La distribution des groupes d'âge selon les villes de résidence

La proportion des moins de 40 ans se révèle donc très élevée (2 artistes sur 3), comparée à la population active des secteurs d'activités artistiques (52%), et plus encore comparée à la distribution générale de la population active totale (48%). Pour mettre en perspective cette particularité démographique des artistes plasticiens de la Région Nord/Pas-de-Calais, le tableau suivant présente les données de l'enquête nationale Emploi menée par l'INSEE en mars 2002 :

Tranches d'âge	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Total (%)
Secteur culturel	6	46	24	20	4	100
Industries culturelles	6	48	22	21	3	100
Activités cinématographiques et de vidéo	9	60	20	8	3	100
Radio et télévision	5	48	26	19	2	100
Presse	3	48	21	24	4	100
Edition et librairie	8	44	24	22	2	100
Activités d'architecture	1	40	29	24	6	100
Spectacle vivant et activités artistiques	7	47	23	17	6	100
dont:						
Activités artistiques	6	42	24	19	9	100
Services annexes aux spectacles	13	61	17	9	0	100
Conservation du patrimoine	7	37	30	26	0	100
dont:						
Gestion du patrimoine culturel	7	36	31	26	0	100
Ensemble de la population active occupée	8	40	29	21	2	100

Tableau 2.2.2 : La distribution des groupes d'âge selon l'activité, d'après l'Enquête Emploi de l'INSEE

Ces données, comparées à celles produites par notre étude, confirment la surreprésentation de la population des moins de 40 ans par rapport au contexte national de l'activité artistique, mais également par rapport aux autres groupes de professionnels du domaine des arts, de la culture et des médias.

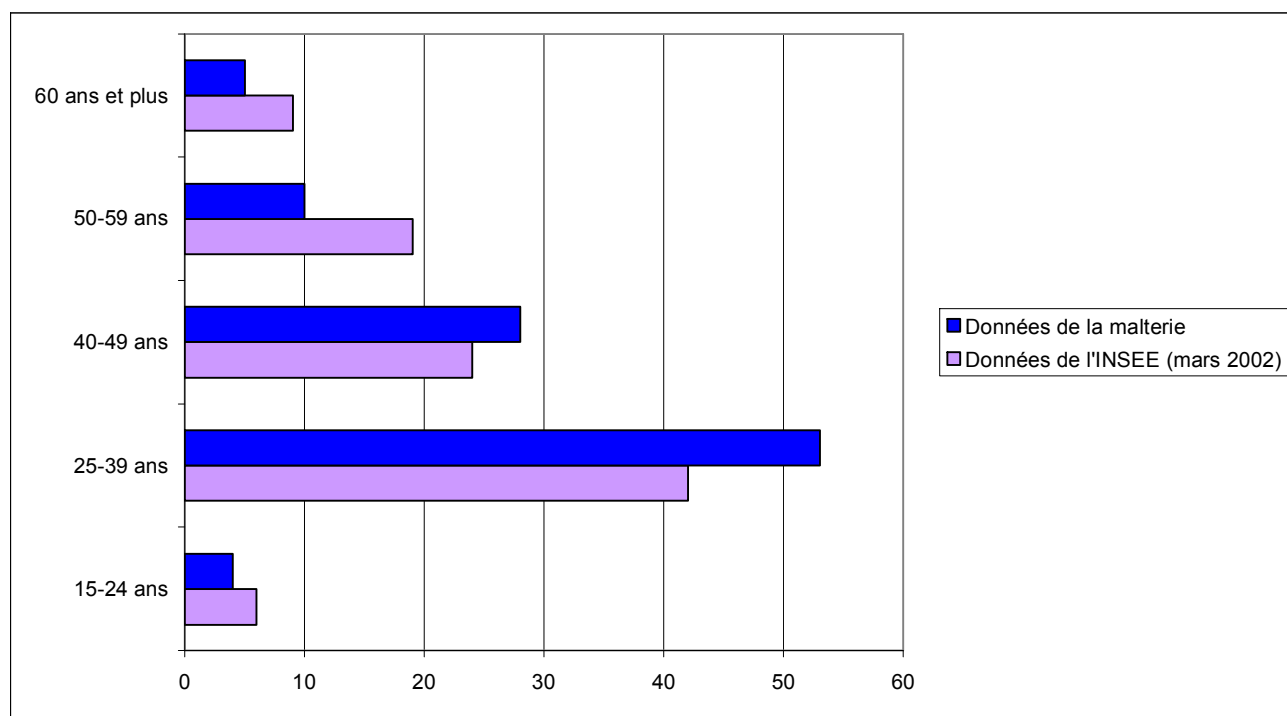


Tableau 2.2.3 : Distribution comparée des groupes d'âge de la population active menant une activité artistique

Cette prépondérance du groupe des 20-40 ans vaut également pour la ville de Lille, mais elle a tendance à s'amenuiser plus on s'éloigne des centres urbains, tout en restant malgré tout élevée.

2.3 Les lieux de naissance

La plupart des artistes sont nés dans la Région (67 % des réponses), dont un sur 3 est originaire de la métropole lilloise. Le reste de la population vient de France (25%) et de l'étranger pour une plus faible part (8%).

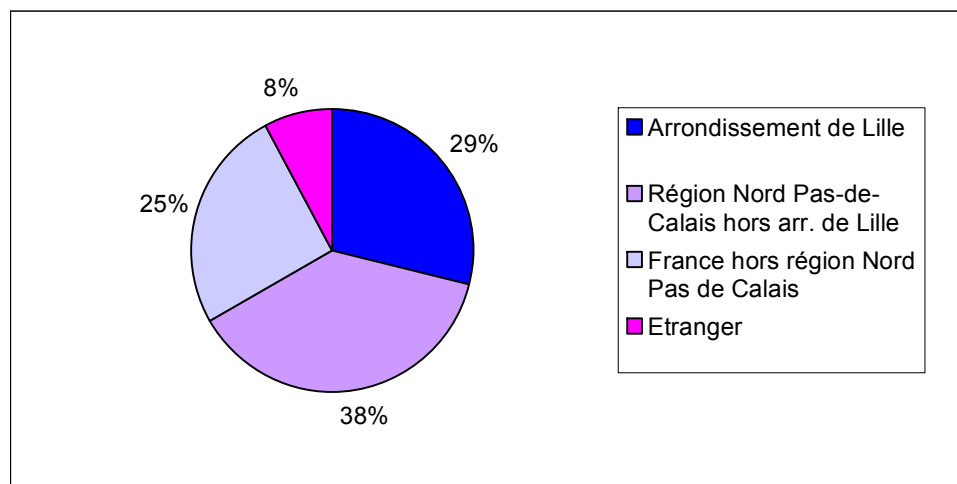


Tableau 2.3.1 : Les lieux de naissance des artistes plasticiens exerçant en région Nord Pas-de-Calais

En croisant les lieux de naissance et les villes de résidence actuelle, la mobilité géographique de cette population (caractérisée entre autres par sa jeunesse) peut être mise en évidence. Ainsi, nous pouvons remarquer que plus d'un artiste lillois sur deux est né en Région (55,6%), dont plus de la moitié est originaire de cette ville (28,9%). Cette proportion est encore plus élevée pour les artistes vivant dans l'arrondissement de Lille, Lille exclue : 82,3% des artistes habitant la métropole lilloise sont originaires de la Région, dont presque la moitié vient de cette agglomération.

	Tous les artistes (%)	Lille (%)	Arrondissement de Lille hors Lille (%)	Département du Nord hors arrondissement de Lille (%)	France hors département du Nord, et étranger (%)
Lieu de naissance					
Arrondissement de Lille	29	28,9	47	14,3	0
Région Nord Pas-de-Calais	37,7	26,7	35,3	53,6	57,1
France	25,4	31,1	14,7	25	42,9
Etranger	7,9	13,3	3	7,1	0
Total %	100	100	100	100	100
Nombre total de réponses	114	45	34	28	7

Tableau 2.3.2 : Le lieu de naissance selon les grandes régions de résidence

2.4 Les modes de vie

Les sources que nous avons consultées, notamment les ouvrages de Raymonde Moulin² et l'étude menée par le RAAV, révèlent l'importance de la structure des ménages comme indicateur de mode de vie. L'existence d'enfants et l'emploi occupé par le conjoint sont notamment des facteurs importants à prendre en considération en matière de statut socio-économique.

	Tous les artistes (%)	Lille (%)	Arrondissement de Lille hors Lille (%)	Département du Nord hors arrondissement de Lille (%)	France hors département du Nord (%)
<u>Structure des ménages</u>					
Seul	31	40	30,3	17,9	28,6
Avec conjoint seulement	21,2	28,9	9,1	17,9	42,8
Avec conjoint et enfants	31,9	13,3	42,4	50	28,6
Avec enfants seulement	4,4	2,2	6	7,1	0
Avec quelqu'un d'autre	11,5	15,6	12,2	7,1	0
Total %	100	100	100	100	100
Nombre total de réponses	113	45	33	28	7
<u>Présence d'un conjoint</u>					
Sans conjoint	46,9	57,8	48,5	32,1	28,6
Avec conjoint	53,1	42,2	51,5	67,9	71,4
Total %	100	100	100	100	100
Nombre total de réponses	113	45	33	28	7
<u>Statut d'emploi du conjoint</u>					
Salarié temps plein	60	42,9	76,4	72,2	40
Salarié temps partiel	15	38,1	5,9	0	0
Travailleur indépendant	11,7	9,5	11,8	5,6	40
Sans travail rémunéré	13,3	9,5	5,9	22,2	20
Total %	100	100	100	100	100
Nombre total de réponses	60	21	17	18	5
<u>Profession du conjoint</u>					
Création arts visuels	7,8	0	6,25	15,4	25
Autres créations artistiques	7,8	22,2	0	0	0
Autres professions des arts	9,9	5,6	6,25	23,1	0
Professions non reliées aux arts	74,5	72,2	87,5	61,5	75
Total %	100	100	100	100	100
Nombre total de réponses	51	18	16	13	4

Tableau 2.4 : Le mode de vie selon les grandes régions de résidence

2.4.1 La structure des ménages

Plus de la moitié des artistes vivent avec un conjoint (53,1%) et la proportion de ceux formant un couple avec enfant atteint un peu plus du tiers de la population (31,9%). Tout aussi nombreuses sont les personnes vivant seules (31%), auxquelles il faut ajouter celles vivant avec enfant(s) (4,4%) ou avec d'autres personnes que conjoint ou enfant (11,5%). Ces situations valent à peu de chose près pour tous les territoires définis, sauf pour Lille. Dans cette ville, les artistes vivant seuls sont majoritaires (40%), suivis de ceux en couple (un artiste sur

² Et notamment Raymonde MOULIN, *L'artiste, l'institution et le marché*, Flammarion, 1992.

trois). Par contre, la proportion des cellules familiales composées du conjoint et d'enfant(s) est plus élevée à la périphérie de Lille (3 fois plus), et encore davantage lorsqu'on s'en éloigne (50% des artistes vivant dans la Région). On peut y voir la forte proportion de familles avec enfant préférant habiter loin des centres urbains où le logement est moins cher, tandis que les jeunes artistes vivent plutôt à Lille. Les artistes ne sont donc pas différents du reste de la population.

2.4.2 La présence d'un conjoint et son statut professionnelle

Presque la moitié des artistes déclarent avoir un conjoint, et cette proportion est encore plus élevée en dehors de l'agglomération lilloise. Presque deux artistes sur trois habitant Lille vivent seuls (57,8%), contre le tiers dans le département du Nord (32,1%).

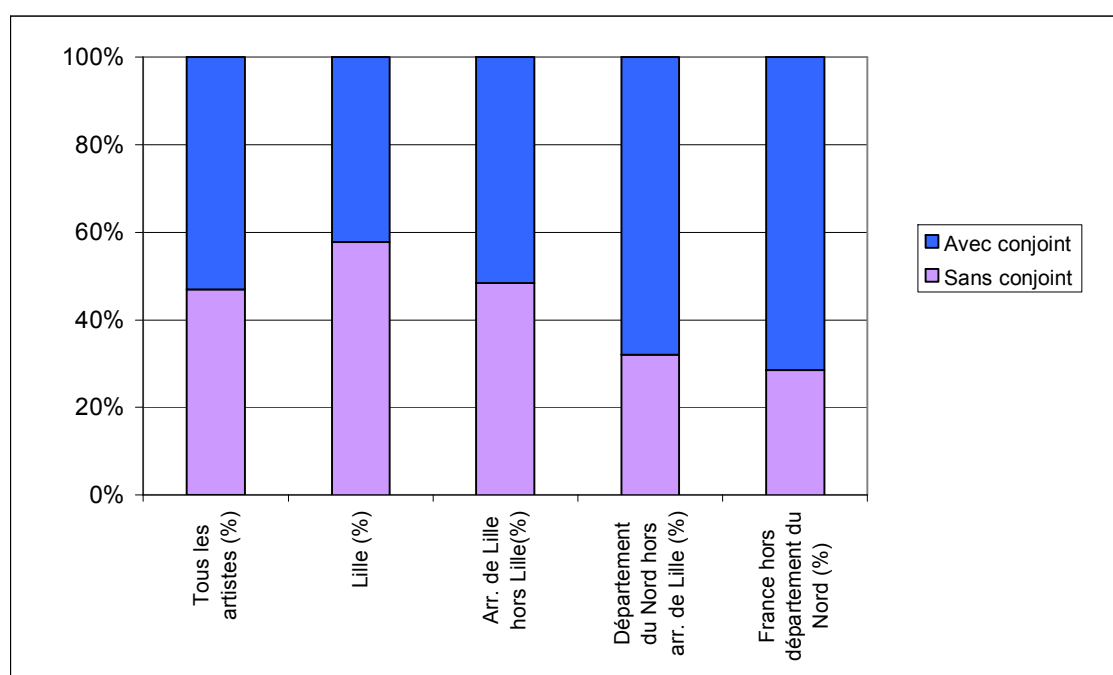


Tableau 2.4.2 : La présence d'un conjoint selon les lieux de résidence

Les trois quarts des artistes ont un conjoint qui pratique une profession non liée à la création artistique (74,5%). La proportion restant d'artistes ayant un conjoint se partage entre les autres professions des arts (9,9%), puis à parts égales entre la création en arts plastiques et dans d'autres disciplines (7,8%). Les deux tiers des conjoints sont salariés à temps plein (60%), puis loin derrière à temps partiel (15%), demandeur d'emploi (13,3%), et enfin indépendant (11,7%).

Nous pouvons remarquer que la proportion de conjoints salariés à temps plein à Lille est beaucoup plus faible (42,9%) par rapport à la moyenne globale (60%), ainsi que par rapport au reste du département du Nord.

2.4.3 La contribution du conjoint dans les activités et la carrière

La participation du conjoint à l'exercice de la carrière artistique est variable selon la nature de la contribution. Ainsi, la plupart des artistes déclarent une participation rare de leur conjoint, et en particulier sur le plan de la création et de la participation financière. Par contre, il est plus fréquent de rencontrer des conjoints participant de manière indirecte à la création, par le biais notamment de discussions et de jugements esthétiques.

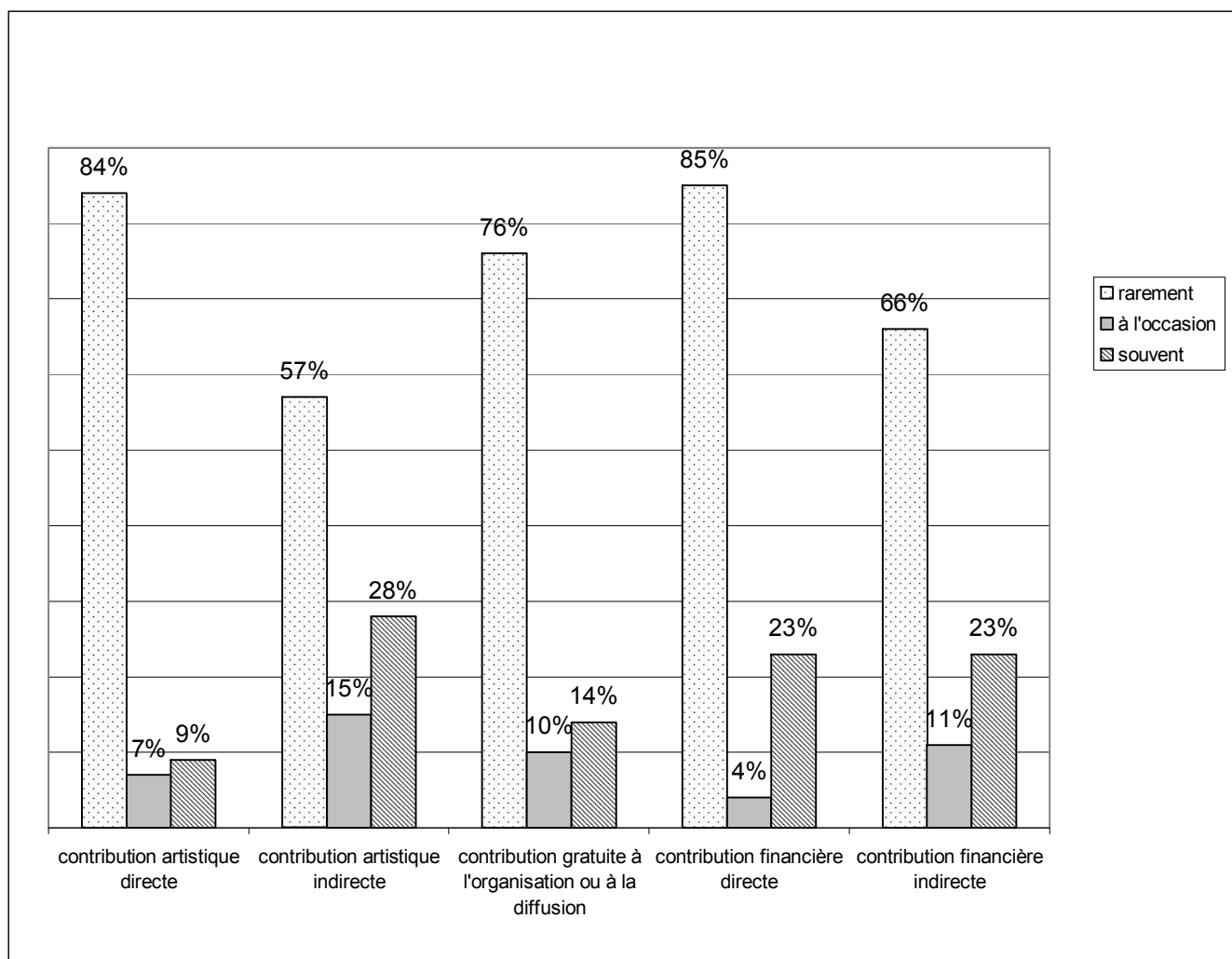


Tableau 2.4.3 : La contribution du conjoint

3. Quelle formation ont-ils reçue ?

Profil académique

3.1 Les types de formation selon les disciplines

Cette section présente d'abord une vue d'ensemble de la répartition de l'ensemble des artistes puis des artistes de chaque discipline, en fonction du plus haut niveau de diplôme obtenu en arts plastiques. Le nombre total de réponses est supérieur au nombre de questionnaires reçus puisqu'il a été admis qu'un artiste pouvait avoir suivi plusieurs formations et surtout, qu'un artiste pouvait déclarer plusieurs disciplines principales.

Le premier tableau porte sur le plus haut niveau de diplôme obtenu en arts plastiques. Il montre d'abord, chez l'ensemble des artistes, une nette prédominance des diplômés d'écoles des Beaux Arts (38%) mais souligne également l'importance du groupe des autodidactes (26,4%). Nous pouvons également remarquer la forte proportion des diplômés des cycles supérieurs (près d'un artiste sur cinq) parmi lesquels une majorité de bac +3 et plus (19,3%).

La distribution varie également de façon importante selon les champs disciplinaires. Ainsi, nous pouvons constater que le taux de diplômés des cycles supérieurs est majoritaire dans un grand nombre de disciplines (neuf sur quatorze). Parmi ces neuf champs disciplinaires, huit sont pratiqués par des artistes ayant obtenu un DNSEP. Certaines disciplines se démarquent par une proportion élevée de diplômés des cycles supérieurs, qui atteint parfois jusqu'à plus de 50% des praticiens : par ordre d'importance, la sculpture, la vidéo, l'illustration, le multimédia. Mais les autres domaines de pratique (l'installation, la performance, le dessin) enregistrent également des proportions non négligeables, entre 25 et 33%.

Les autodidactes sont majoritaires dans les disciplines suivantes : la photographie (près d'un photographe sur deux est autodidacte), la peinture (un peintre sur trois, d'autant que la peinture est la discipline la plus représentée : 55 peintres ont répondu au questionnaire sur 115 réponses), la performance et l'image de synthèse. Parmi les deux disciplines les plus représentées, à savoir la peinture et la sculpture, l'une est composée principalement d'autodidactes (la peinture), tandis que l'autre est plutôt composée d'artistes ayant obtenu un DNSEP (la sculpture).

Type de formation	Ecole des Beaux-Arts (%)	DNSEP (%)	DNAP (%)	Formation universitaire (%)	Doctorat (%)	DEA / agrég (%)	CAPES (%)	Maîtrise (%)	Licence (%)	DEUG (%)	Autre (%)	Autodidacte (%)	Total (%)
Tous les artistes	38	34,1	3,9	20,9	0,8	1,6	5,4	5,4	6,1	1,6	14,7	26,4	100
Selon les disciplines pratiquées													
Arts textiles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	-	1
Dessin	40	33,3	6,7	26,7	-	-	6,7	6,7	6,7	6,7	13,3	20	15
Gravure, estampe, sérigraphie	25	25	-	37,5	-	-	12,5	-	25	-	-	37,5	8
Illustration	66,7	50	16,7	-	-	-	-	-	-	-	16,7	16,7	6
Image de synthèse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	2
Installation	50	40	10	20	-	-	-	10	-	10	20	10	10
Multimédia	50	50	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-	2
Peinture	32,7	30,9	1,8	20	-	1,8	5,4	7,4	5,4	-	10,9	36,4	55
Photographie	11,1	11,1	-	22,2	-	-	-	11,1	11,1	-	22,2	44,5	9
Performance	33,3	33,3	-	-	-	-	-	-	-	-	33,3	33,3	3
Sculpture	52,5	52,5	-	9,4	-	4,7	-	-	4,7	-	14,3	23,8	21
Vidéo	50	50	-	50	-	-	25	25	-	-	-	-	4
Autres	13,4	6,7	6,7	20	6,7	-	6,7	-	6,7	-	40	26,6	15
Nombre total de réponses par niveau d'études	54	48	6	29	1	2	7	8	9	2	25	44	152

Tableau 3.1 : Niveau de diplôme atteint pour l'ensemble des artistes et selon les disciplines pratiquées

3.2 Les lieux de formation

Le tableau suivant analyse pour sa part les lieux de formation des artistes par niveau de diplôme.

Type de formation	Lieux de formation				Total par niveau de formation	
	Région Nord/Pas-de-Calais (%)	Nord/Pas-de-Calais et France (%)	France hors Nord/Pas-de-Calais (%)	Etranger (%)	%	Nombre total de réponses
Ecole des Beaux-Arts	65,1	9,3	18,6	7	100	43
DNSEP	66,7	10,2	20,5	2,6	100	39
DNAP	50	-	-	50	100	4
Formation universitaire	56	16	16	12	100	26
Doctorat	-	-	-	-	-	-
DEA / agrégation	100	-	-	-	100	2
CAPES	20	60	20	-	100	5
Maîtrise	66,7	-	33,3	-	100	6
Licence	62,5	12,5	-	25	100	8
DEUG	60	-	20	20	100	5
Autre	29,4	-	17,6	53	100	17
Nombre total de réponses	48	8	15	15	-	86

Tableau 3.2.1 : Les lieux de formation en arts plastiques

Il souligne d'abord l'importance des formations reçues dans la région Nord/Pas-de-Calais, aussi bien pour les écoles des Beaux Arts (ce qui était relativement prévisible puisque la région compte 4 écoles des Beaux Arts et, le studio national des arts contemporains du Fresnoy) que pour les formations universitaires.

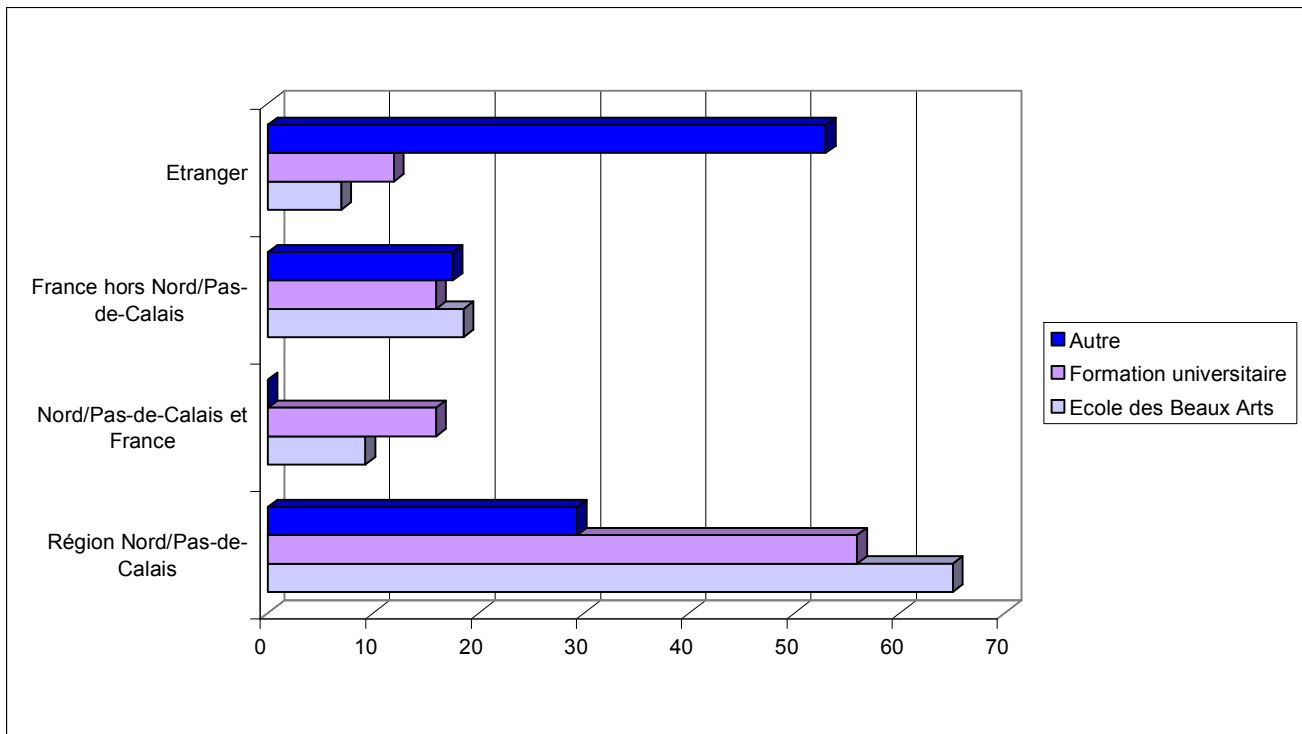


Tableau 3.2.2 : Répartition des types de formations suivies selon leurs lieux

Notons également le fort taux d'artistes partis à l'étranger recevoir un autre type de formation que les deux précédemment citées. Il s'agit principalement de formations suivies en Belgique, telles que la section Bande dessinée / Illustration à l'Académie des Beaux Arts de Tournai. La majorité des artistes ont donc suivi leurs études en Région et s'y sont établis, tandis qu'une faible part n'a fréquenté aucune de ces écoles, dans des proportions quasi équivalentes pour les écoles des Beaux Arts et les universités (respectivement 18,6% et 16%).

A titre de comparaison, voici les résultats d'une enquête menée auprès des écoles d'art en France pour l'année scolaire 2003-2004 par le Ministère de la culture et de la communication :

	Effectif d'élèves préparant des diplômes nationaux			Nombre de diplômes nationaux	
	ensemble	hommes	femmes	DNSEP	DNAP
Ecole de Cambrai	114	64	50	10	23
Ecole de Dunkerque	105	51	54	8	14
Ecole de Tourcoing	163	75	88	4	22
Ecole de Valenciennes	116	45	71	5	22

Tableau 3.2.3 : Les effectifs et diplômes des écoles d'art de la Région en 2003

4. Travaillent-ils à côté de leur pratique ?

Profil des emplois « para professionnels »³

La pratique professionnelle chez les plasticiens ne se limite pas à la seule production avec la perspective de diffuser ou vendre des œuvres. L'étude menée par le RAAV illustre le fait que « la vie professionnelle des artistes, dans la mesure où l'on veut en tirer une rémunération, s'inscrit plutôt dans un tissu complexe d'occupations participant plus ou moins étroitement au monde professionnel de l'art. » Plus précisément, ces occupations sont la création et les activités directement liées à la diffusion et à la promotion du travail artistique, mais également « des tâches plus ou moins connexes dont l'artiste tire d'ailleurs souvent une partie importante de ses revenus et qui peuvent en outre contribuer à accroître sa reconnaissance sociale et professionnelle ».

Nous nous sommes donc attachés à proposer un aperçu de ces emplois connexes, notamment la place du métier d'enseignant qui constitue une source de revenus mais également de reconnaissance professionnelle.

4.1 Les activités rémunérées liées aux arts plastiques

Le tableau suivant permet de constater que l'enseignement des arts est la principale source de revenus des artistes de la Région (presque un artiste sur deux), bien qu'il ne constitue pas la seule source d'emplois. A l'opposé, les activités étrangères aux arts plastiques constituent la source de revenus la plus faible (21% des réponses). Enfin, un artiste sur trois exerce une activité rémunérée liée aux arts plastiques.

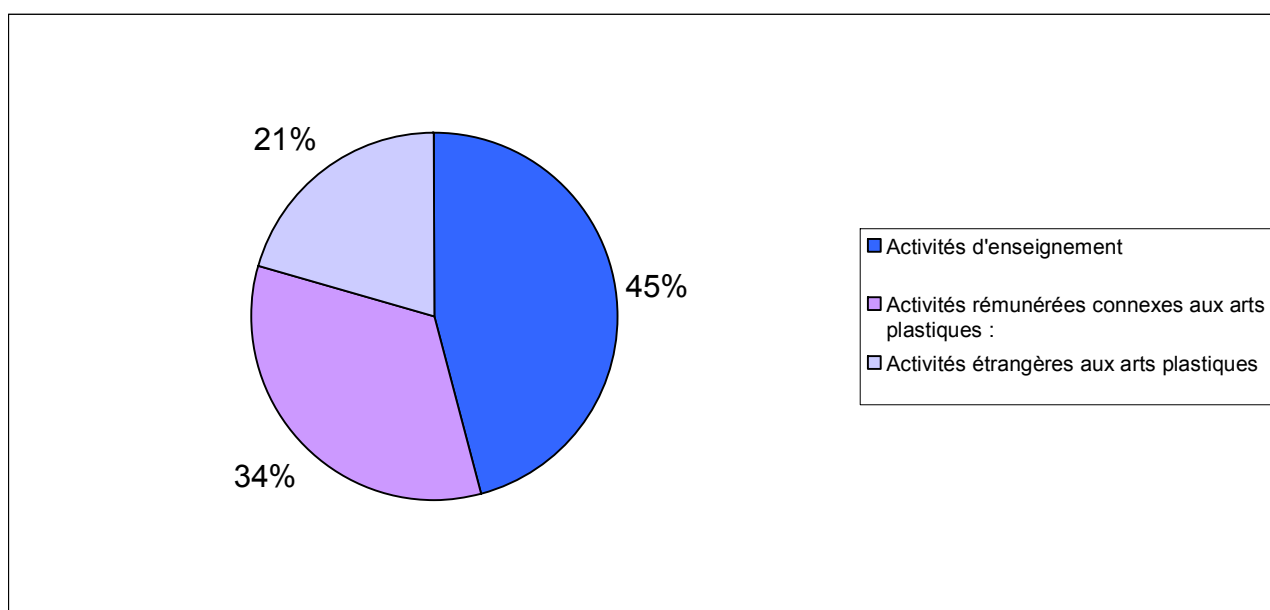


Tableau 4.1.1 : Répartition des activités rémunérées liées aux arts plastiques

³ Selon l'expression extraite de l'étude *Les conditions de pratique des artistes en arts visuels*, RAAV, 2001.

Le deuxième tableau précise les résultats obtenus précédemment en détaillant notamment les différentes activités rémunérées liées aux arts plastiques par rapport à l'ensemble de la population. Il est à noter que certains artistes cumulent plusieurs activités : ainsi, pour les activités liées aux arts plastiques, un artiste sur cinq cumule deux voire trois sources de revenus.

Type d'activités	Proportion d'artistes actifs en fonction de l'ensemble des artistes (%)	Nombre total d'artistes actifs
Activités d'enseignement	45,9	76
Activités rémunérées connexes aux arts plastiques :	33,6	56
Conservateur régulier dans une institution, commissaire d'exposition indépendant et/ou critique d'art	1,8	3
Gestionnaire de lieux de production ou de diffusion, d'un organisme ou d'une revue d'art	3,6	6
Illustration publicitaire, design graphique, dessin technique, etc.	10,2	17
Travaux photographiques commerciaux	2,4	4
Autres travaux artistiques commerciaux	7,8	13
Animation parascolaire	7,8	13
Activités étrangères aux arts plastiques	20,5	34
Total	100	166

Tableau 4.1.2 : Activités d'enseignement et autres activités rémunérées liées aux arts plastiques

Afin de mieux visualiser les résultats obtenus, le graphique suivant présente la répartition proportionnelle de la population selon les types d'activités liées à l'exercice professionnel des arts plastiques :

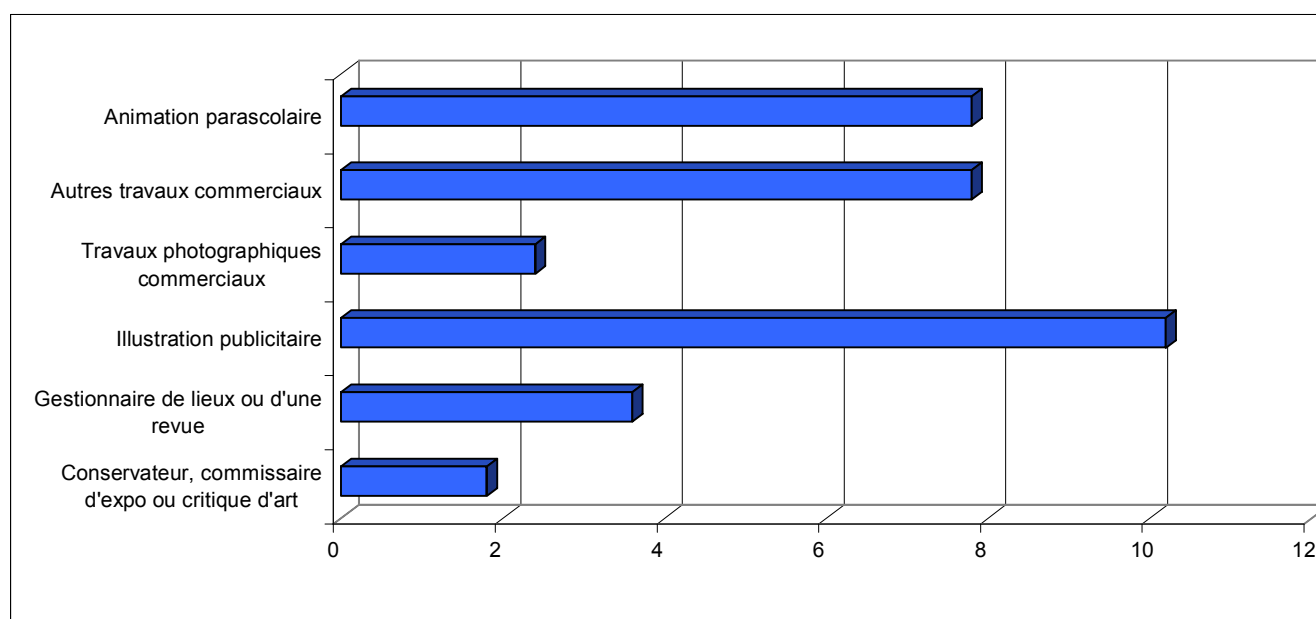


Tableau 4.1.3 : Répartition des activités rémunérées connexes aux arts plastiques

Il démontre ainsi l'importance relative d'un ensemble de travaux de nature commerciale : l'illustration publicitaire (10,2%), les autres types de travaux commerciaux (7,8%) et les travaux photographiques commerciaux (2,4%),

qui représentent au total près d'un cinquième de la population. L'animation parascolaire vient ensuite (7,8%), tandis que les activités liées à l'organisation ne sont que peu mentionnées : gestionnaire de lieux de production ou de diffusion, d'un organisme ou d'une revue d'art (3,6%), conservateur régulier dans une institution, commissaire d'exposition indépendant et/ou critique d'art (1,8%).

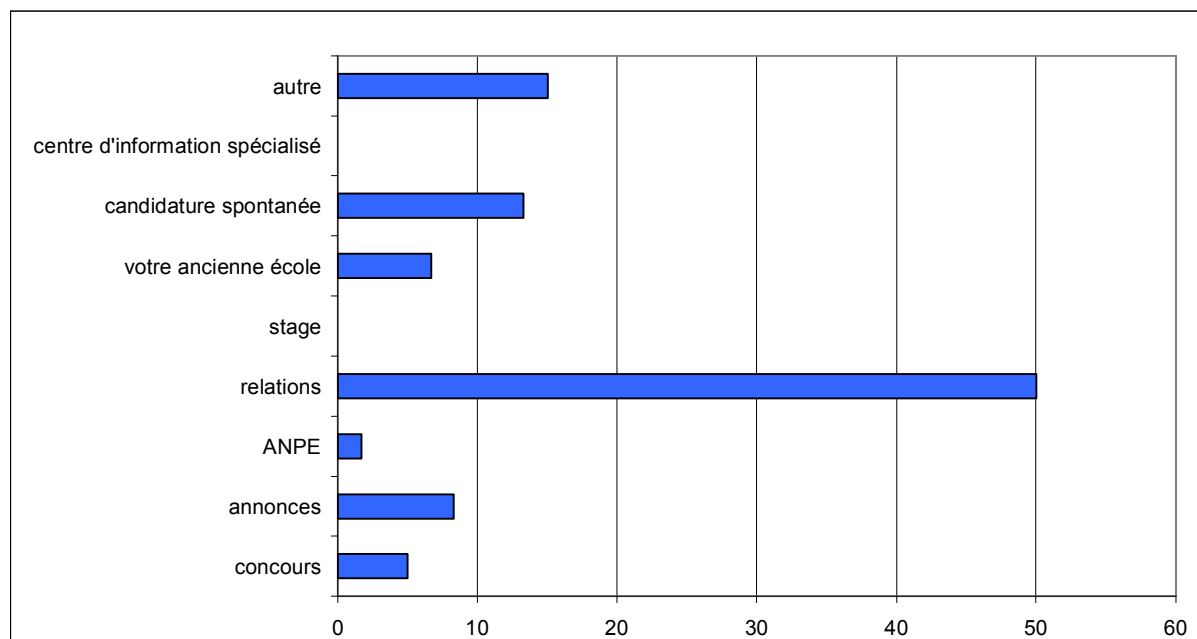


Tableau 4.1.4 : Les sources d'information ayant permis de trouver une activité rémunérée liée aux arts plastiques

A la question posée « par quel moyen avez-vous trouvé cet emploi ? », un artiste sur deux déclare avoir été recruté grâce à ses relations. L'importance du bouche à oreille et de la communication interpersonnelle n'est plus à démontrer dans le secteur des arts plastiques, aussi bien pour ceux qui enseignent que pour les artistes exerçant des activités rémunérées liées à la pratique des arts plastiques. Il en est de même pour les concours et subventions, dont l'existence et le mode de fonctionnement sont relayés principalement par le bouche à oreille.

4.2 Le métier d'enseignant

L'enseignement des arts plastiques constitue la source majoritaire de revenus au sein de la population étudiée. Comme nous l'avons vu précédemment, presque un artiste sur deux (45% des réponses totales) enseigne actuellement. Comme nous le montre le tableau suivant, le métier d'enseignant recouvre des réalités différentes selon les postes occupés :

	Ensemble des artistes (%)	Proportions d'enseignants actifs actuellement (%)		
		Enseignement des arts plastiques à l'Education nationale (%)	Enseignement périscolaire des arts plastiques (%)	Enseignement à l'Education nationale et enseignement périscolaire (%)
Temps consacré à l'activité d'enseignement :				
Moins de 20 heures par mois	43,4	25	54,8	30
De 20 à 40 heures	13,2	-	19,4	10
De 40 à 80 heures	18,9	41,7	9,7	20
De 80 à 120 heures	17	25	9,7	30
Plus de 120 heures	7,5	8,3	6,4	10
Total	100	100	100	100
Nombre total de réponses	53	12	31	10

Tableau 4.2.1 : Activités d'enseignement liées aux arts plastiques

Ainsi, presque la moitié des enseignants (43,4%) assure moins de 20 heures de cours par mois et il s'agit majoritairement d'interventions ponctuelles ou d'ateliers réguliers en milieu scolaire et associatif : 54,8% de l'enseignement périscolaire occupe les artistes moins de 20 heures par mois. Par contre, les artistes enseignant les arts plastiques dans le secondaire assurent pour la plupart entre 40 et 80 heures par mois (41,7%). Nous pouvons également remarquer l'importance relative d'enseignant cumulant un poste à l'Education nationale et en milieu périscolaire.

Disciplines pratiquées	Ensemble des artistes (%)	Proportions d'enseignants actifs actuellement		
		Enseignement des arts plastiques à l'Education nationale (%)	Enseignement périscolaire des arts plastiques (%)	Enseignement à l'Education nationale et enseignement périscolaire (%)
Arts textiles	0,8		2,1	
Dessin	8,3		7,7	20,1
Gravure, estampe, sérigraphie	6,3	5,7	7,7	
Illustration	4,4		7,7	
Image de synthèse	1,5		2,1	
Installation	6,3		7,7	16,8
Multimédia	1,5		2,1	
Peinture	34,6	47,1	30,5	25,1
Photographie	6,3	11,9	5,7	
Performance	1,5			4,3
Sculpture	16,6	17,7	15,1	25,1
Vidéo	2,3	5,7	2,1	4,3
Autres	9,6	11,9	9,5	4,3
Total	100	100	100	100

Tableau 4.2.2 : Activités d'enseignement liées aux arts plastiques selon les disciplines pratiquées

Le tableau 4.2.2 permet d'estimer l'importance que tient cette activité selon les champs de pratique disciplinaires. Nous remarquons que la peinture se démarque des autres disciplines : un enseignant sur trois est peintre. La sculpture présente également des effectifs importants : 16,6 % des enseignants. Puis viennent

les « autres » disciplines et le dessin. Ces statistiques peuvent être expliquées par l'importance démographique des peintres, des sculpteurs et des dessinateurs dans la population totale.

En différenciant les lieux d'exercice de l'enseignement, la proportion de peintres parmi les enseignants est beaucoup plus importante au sein de l'Education nationale (presque un artiste sur deux), tandis que pour l'enseignement périscolaire, les peintres ne représentent que moins d'un artiste sur trois. La sculpture est également plus représentée à l'Education nationale, quoique un sculpteur sur quatre cumule ces deux types d'activités.

Cependant, un fait ressort à la vue de ces chiffres : globalement, le nombre de disciplines représentées au sein de l'Education nationale est inférieur à celui de l'enseignement périscolaire. Ainsi, des champs tels que l'illustration, le multimédia ou la performance ne comptent pas ou peu de praticiens parmi les enseignants de l'Education nationale.

5. Combien gagnent-ils ?

La situation financière des artistes

5.1 Le revenu total brut

Les revenus des artistes ne sont pas aussi étalés comme c'est souvent le cas des distributions de revenu. En considérant toutes les sources, deux artistes sur trois ont un revenu brut de moins de 10 000 € en 2003. Environ un artiste sur quatre a gagné entre 10 000 et 20 000 €, un peu plus d'un artiste sur dix a gagné entre 20 000 et 30 000 €, et moins de 4% de la population a gagné plus de 30 000 €.

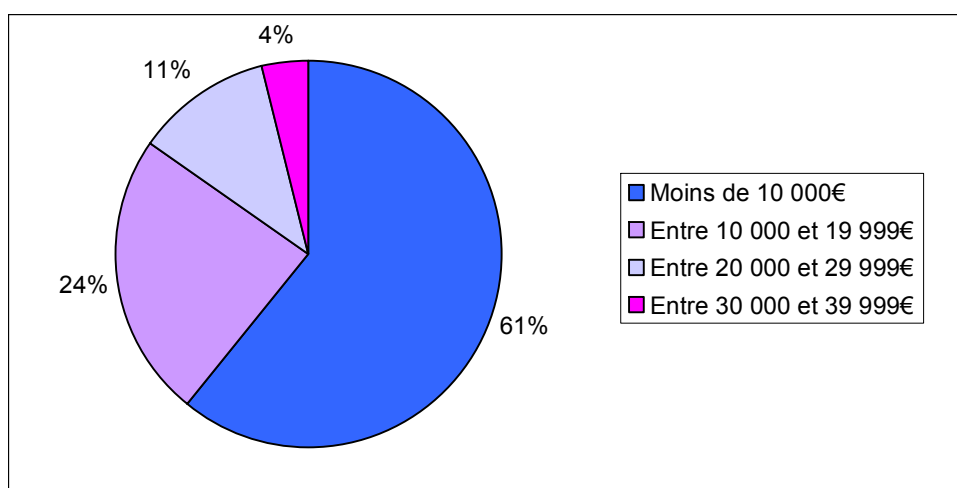


Tableau 5.1.1 : Répartition du revenu total brut de 2003

La distribution du revenu varie selon les disciplines pratiquées. Dans le tableau suivant, chaque individu peut pratiquer plus d'une discipline et les pourcentages sont calculés à l'intérieur des disciplines. Les pourcentages des classes de revenu où les artistes d'une discipline sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des artistes sont marqués en gras.

Disciplines pratiquées	Tranches de revenus					Total (%)
	Moins de 10 000€	Entre 10 000 et 19 999€	Entre 20 000 et 29 999€	Entre 30 000 et 39 999€	Plus de 40 000€	
Arts textiles	100	-	-	-	-	100
Dessin	60	20	20	-	-	100
Gravure, estampe, sérigraphie	60	40	-	-	-	100
Illustration	66,7	-	33,3	-	-	100
Image de synthèse	-	66,7	33,3	-	-	100
Installation	50	25	12,5	12,5	-	100
Multimédia	50	-	50	-	-	100
Peinture	61,5	17,9	12,8	7,8	-	100
Photographie	62,5	37,5	-	-	-	100
Performance	50	50	-	-	-	100
Sculpture	63,1	21,1	15,8	-	-	100
Vidéo	33,3	33,3	33,3	-	-	100
Autres	58,4	33,3	8,3	-	-	100
Total (%)	59,3	23,3	14,1	3,3	-	100

Tableau 5.1.2 : Revenu total brut de 2003 selon les disciplines pratiquées

Ce tableau confirme la tendance précédemment révélée, à savoir la forte proportion d'artistes ayant gagné moins de 10 000 € en 2003 quelle que soit la discipline pratiquée. Quelques nuances peuvent cependant être avancées. Nous pouvons ainsi constater que les artistes qui pratiquent la gravure et la photographie sont proportionnellement les plus nombreux à appartenir aux deux classes de revenu les moins élevées.

Les peintres sont également proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des artistes à appartenir à la classe de revenu la plus basse, mais ils sont aussi plus nombreux à se retrouver dans la classe des revenus de 30 000 à 39 999€. Les artistes de cette discipline sont ceux pour qui la distribution des revenus est la plus étalée, ce qui revient à dire que c'est là que l'on retrouve les plus fortes inégalités de revenu. Des écarts de revenus entre praticiens d'une même discipline se remarquent également en sculpture, en illustration et en dessin.

Les artistes qui pratiquent la performance, la vidéo et l'installation sont quant à eux relativement concentrés dans les classes de revenu les plus élevées, qui vont de 10 000€ à moins de 40 000€.

La variation des revenus selon les disciplines pourrait être expliquée par l'âge. Le tableau suivant tente d'apporter des éléments d'analyse sur la dynamique de la carrière artistique :

Tranches de revenus	Année de naissance					
	Avant 1939	Entre 1940 et 1949	Entre 1950 et 1959	Entre 1960 et 1969	Entre 1970 et 1979	Entre 1980 et 1989
Moins de 10 000 €	100	49,9	56,2	46,7	65,9	100
Entre 10 000 et 19 999 €	-	16,7	25	33,3	22,7	-
Entre 20 000 et 29 999€	-	16,7	18,8	13,3	9,1	-
Entre 30 000 et 39 999€	-	16,7	-	6,7	2,3	-
Plus de 40 000€	-	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 5.1.3 : Revenu total brut de 2003 selon l'année de naissance

Nous serions tentés d'expliquer la variation des revenus selon les disciplines par l'âge moyen des artistes qui les pratiquent. Cependant, nous remarquons que les artistes ayant les revenus les plus élevés ne sont pas forcément les plus âgés. Pour chaque classe d'année de naissance, les revenus des artistes sont concentrés dans la tranche la plus basse : c'est le cas d'un artiste sur deux né entre 1940 et 1970, et de plus de deux artistes sur trois pour ceux nés avant 1939 et après 1970. Par contre, pour les classes de revenus les plus élevées (plus de 20 000€ par an), les effectifs sont relativement plus élevés pour les artistes nés entre 1940 et 1949 : 33,4% contre 18,8% pour les artistes nés entre 1950 et 1959, 20% pour ceux nés entre 1960 et 1969, et 11,4% pour ceux nés entre 1970 et 1979. Cette classe d'âge (les artistes nés entre 1940 et 1949) présente la caractéristique de compter également une forte proportion d'artistes touchant moins de 10 000€ de revenus. Cette situation est révélatrice de la dynamique particulière de la carrière artistique révélée notamment par l'étude menée par le RAAV : dans la première moitié de la carrière, les artistes auraient généralement des revenus peu élevés, notamment pour ceux venant d'achever leurs études. Avec le temps, une partie d'entre eux acquerrait une certaine assise permettant d'obtenir un meilleur revenu, mais ce ne serait pas le cas de tous les artistes. La population se scinderait donc en deux groupes avec le temps, ceux qui auraient réussi à obtenir un revenu d'une certaine importance et ceux qui n'y seraient pas parvenus.

5.2 Les sources de revenu

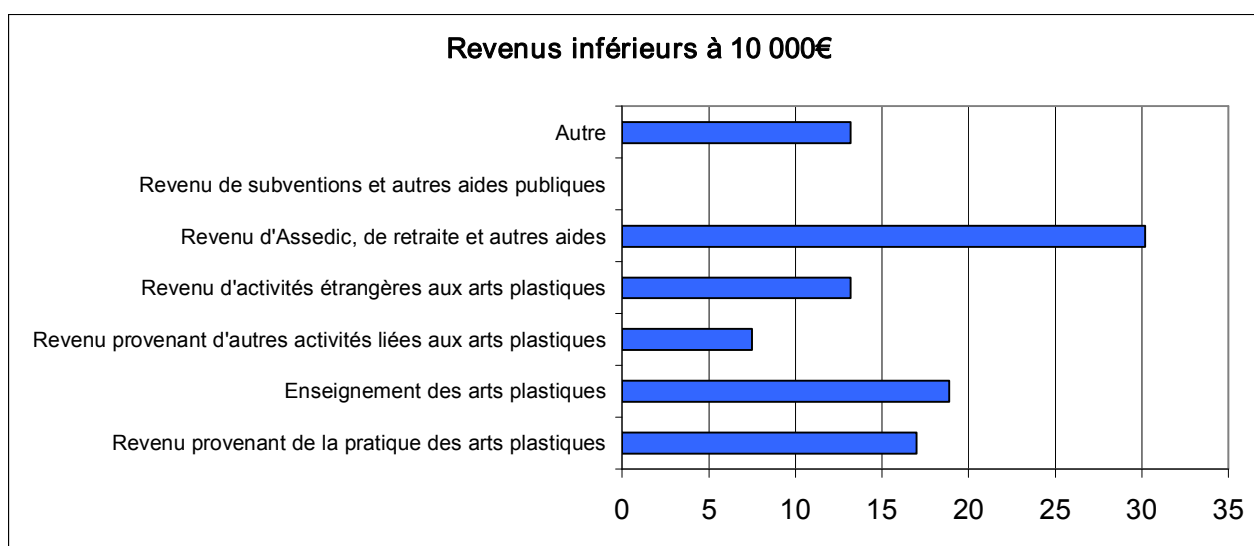
Chaque artiste peut avoir plusieurs sources de revenu. Le tableau suivant permet de repérer les sources les plus répandues :

	Tous les artistes	Tranches de revenus				
		Moins de 10 000€	Entre 10 000 et 19 999€	Entre 20 000 et 29 999€	Entre 30 000 et 39 999€	Plus de 40 000€
Revenu provenant de la pratique des arts plastiques	20,2	17	28	16,8	25	-
Enseignement des arts plastiques	21,3	18,9	24	33,3	-	-
Revenu provenant d'autres activités liées aux arts plastiques	10,7	7,5	16	8,3	25	-
Revenu d'activités étrangères aux arts plastiques	19,1	13,2	20	33,3	50	-
Revenu d'Assedic, de retraite et autres aides	19,1	30,2	4	8,3	-	-
Revenu de subventions et autres aides publiques	-	-	-	-	-	-
Autre	9,6	13,2	8	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	-

Tableau 5.2 : Sources de revenus en 2003

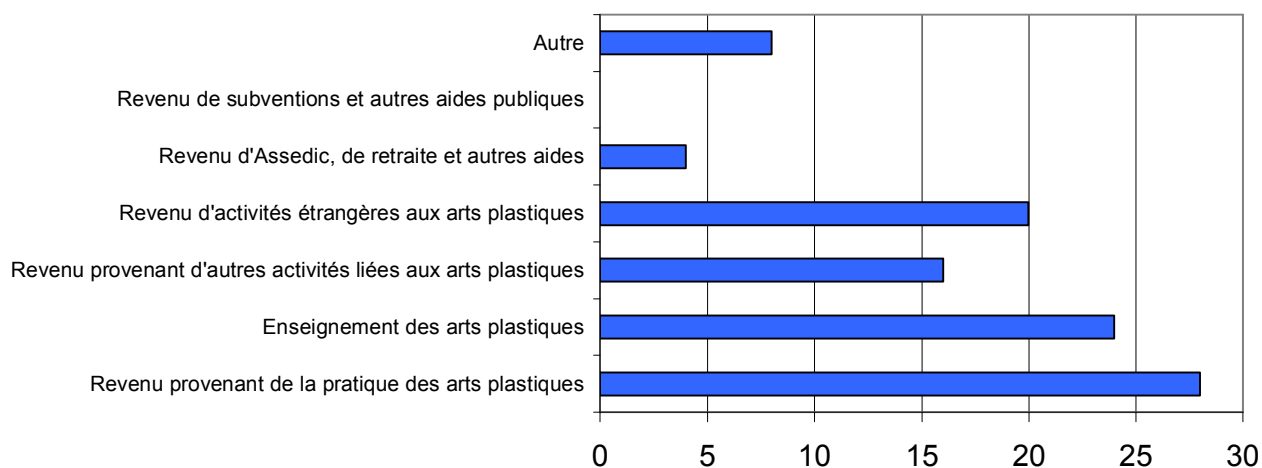
Nous pouvons donc remarquer que les revenus perçus en 2003 proviennent de quatre sources à parts presque égales, à savoir : l'enseignement des arts plastiques (21,3%), des revenus provenant de la pratique des arts plastiques (20,2%), d'autres provenant d'activités étrangères aux arts plastiques (19,1%) et les revenus d'Assedic et de retraite (19,1%). Par contre, aucun artiste ne déclare percevoir des subventions ou autres aides publiques : cette situation peut s'expliquer par le fait que peu d'aides sont accordées à titre individuel aux artistes mais sont courantes sous le couvert d'une association. La somme des effectifs des différentes sources de revenus liées aux arts plastiques (pratique des arts plastiques, enseignement et autres activités liées aux arts plastiques) s'élève à plus de 50% : un artiste sur deux déclare donc percevoir des revenus directement liés à sa pratique.

La répartition homogène des sources de revenus au sein de la population totale cache cependant des disparités lorsqu'on s'attarde sur les différentes classes de revenus.



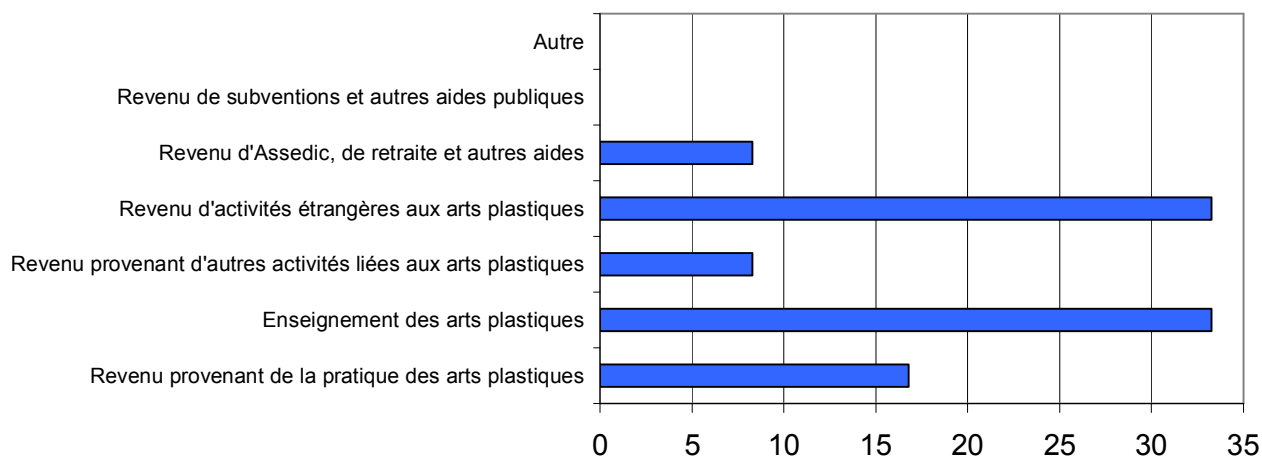
Un artiste sur trois dont les revenus sont inférieurs à 10 000€ vit principalement grâce à l'Assurance Chômage, tandis que, pour cette même source de revenus, 4% des artistes touchant entre 10 000 et 19 999€, et 8,3% des artistes touchant entre 20 000 et 29 999€ en 2003 perçoivent à l'évidence une retraite ou un fonds de pension. L'enseignement des arts plastiques constitue, quant à lui, la deuxième source de revenus des artistes percevant moins de 10 000€ par mois, juste devant la pratique de leur art.

Revenus compris entre 10 000 et 19 999€



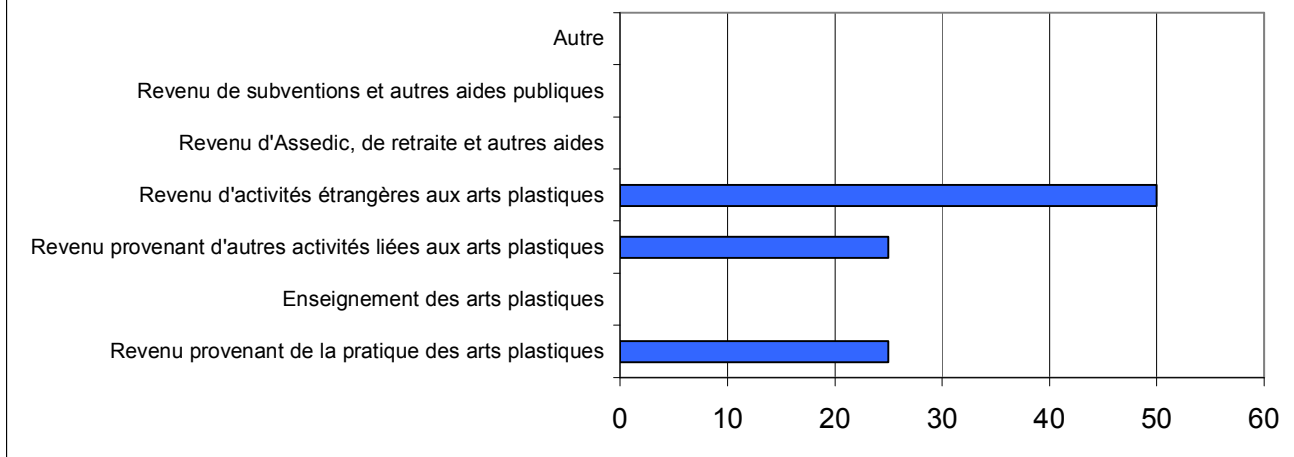
Pour la tranche de revenu supérieure, nous pouvons constater la part prédominante de l'exercice de la pratique artistique sur les autres sources de revenu : 28% des artistes touchant entre 10 000 et 19 999€ par mois déclarent des revenus liés à la vente, à la location de leurs œuvres, ou à la perception des droits d'auteur, tandis que l'enseignement constitue une source majoritaire de revenus pour 24% d'entre eux. Nous remarquons également qu'un artiste sur cinq perçoit un salaire non relié à la pratique ou à l'enseignement des arts plastiques.

Revenus compris entre 20 000 et 29 999€



La part des revenus provenant d'activités étrangères aux arts plastiques croît avec l'élévation du salaire. Ainsi, pour les deux tranches de revenu les plus élevées (à savoir, entre 20 000 et 29 999€, et entre 30 000 et 39 999€), un artiste sur trois déclare percevoir des revenus non reliés aux arts plastiques, ce qui représente une part de la population équivalente au métier d'enseignant. Par contre, la pratique des arts plastiques constitue pour les salaires compris entre 20 000 et 29 999€ la source de revenus la moins importante (16,8%) comparée aux taux des autres tranches de revenus.

Revenus compris entre 30 000 et 39 999€



Ainsi, la distribution des sources de revenu selon le montant de ces revenus a mis en évidence que la pratique des arts plastiques constitue la source la plus importante de revenus pour la classe comprise entre 10 000 et 19 999€, et que les salaires les plus élevés sont perçus par des artistes exerçant une activité étrangère à la pratique de leur art.

5.3 Les dépenses liées aux arts plastiques

La distribution du montant des dépenses liées aux arts plastiques est assez étonnante : un artiste sur trois déclare consacrer moins de 20% de son budget à la pratique de son art, tandis qu'un artiste sur quatre en consacre plus de 70% :

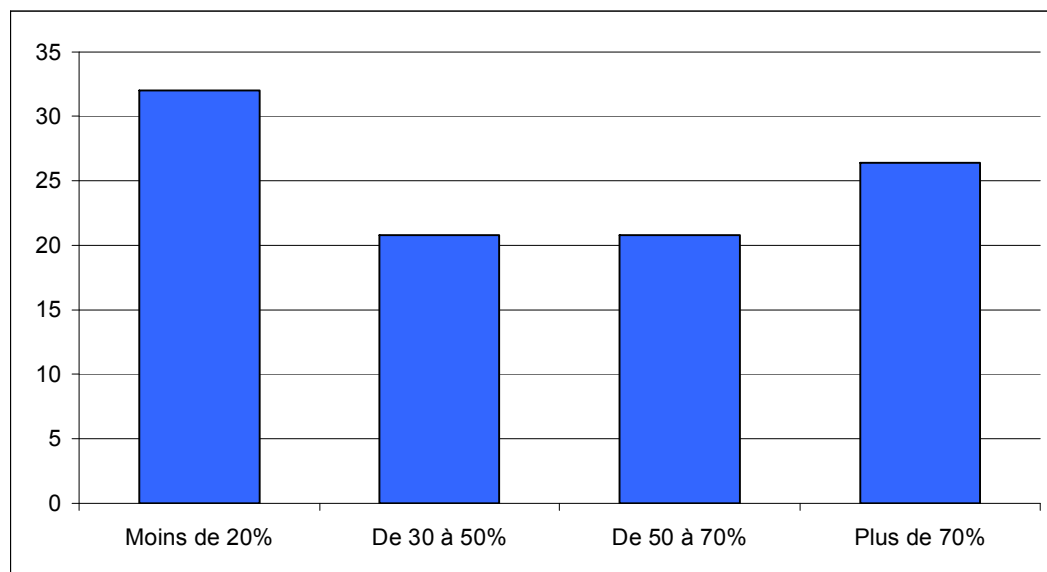


Tableau 5.3.1 : Proportion du budget consacrée à la pratique des arts plastiques selon le revenu total brut de 2003

L'examen plus approfondi de la proportion du budget consacré à la pratique selon les tranches de revenus confirme cette situation :

Proportion du budget de production dépensée pour la pratique des arts plastiques selon le revenu total brut 2003	Tranches de revenus					Total
	Moins de 10 000€	Entre 10 000 et 19 999€	Entre 20 000 et 29 999€	Entre 30 000 et 39 999€	Plus de 40 000€	
Moins de 20%	30,2	40	27,3	33,3	-	32
De 30 à 50%	20,9	13,3	36,3	-	-	20,8
De 50 à 70%	25,6	13,3	18,2	-	-	20,8
Plus de 70%	23,3	33,4	18,2	66,7	-	26,4
Total	100	100	100	100	-	100

Tableau 5.3.2 : Proportion du budget consacrée à la pratique selon les revenus en 2003

En ne nous attardant que sur les trois premières tranches de revenus, nous remarquons que plus le revenu est élevé, plus la proportion consacrée à l'exercice du métier diminue :

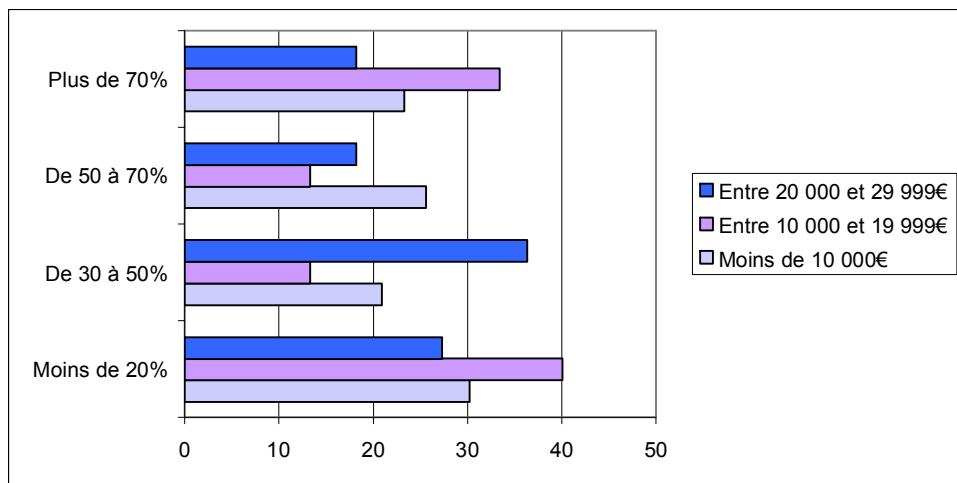


Tableau 5.3.3 : Proportion du budget consacrée à la pratique selon les revenus en 2003

Mais nous notons cependant que, malgré cette tendance générale, la proportion des artistes qui gagnent entre 10 000 et 19 999€ et dépensent moins de 20% de leur revenu à la pratique de l'art demeure relativement élevée.

5.4 L'endettement

Plus d'un artiste sur deux déclare n'avoir aucune dette, tandis qu'un peu plus d'un sur six doit entre 1000 et 5000€ :

	Nombre de réponses	%
Pas de dette	32	55,2
De 500 à 999 €	5	8,6
De 1000 à 4 999€	9	15,5
De 5 000 à 14 999€	8	13,8
Plus de 15 000€	4	6,9
Total	58	100

Tableau 5.4.1 : L'endettement en 2003

La distribution des dettes selon les disciplines est révélée par le tableau 5.4.2. Nous remarquons que les artistes les plus susceptibles de contracter des dettes importantes sont plutôt ceux qui pratiquent la photographie et les disciplines qui exigent un équipement coûteux. Les dettes sont alors les plus élevées, tandis que les peintres et les sculpteurs ont des dettes de moins de 5000 €.

Disciplines pratiquées		Total des dettes					Total
		Pas de dette	De 500 à 999 €	De 1000 à 4 999€	De 5 000 à 14 999€	Plus de 15 000€	
Arts textiles	n	1	-	-	-	-	1
	%	100	-	-	-	-	100
Dessin	n	2	3	-	1	-	6
	%	33,3	50	-	16,7	-	100
Gravure, estampe, sérigraphie	n	2	-	-	1	-	3
	%	66,7	-	-	33,3	-	100
Illustration	n	4	-	-	-	-	4
	%	100	-	-	-	-	100
Image de synthèse	n	1	-	-	1	-	2
	%	50	-	-	50	-	100
Installation	n	3	-	2	-	-	5
	%	60	-	40	-	-	100
Multimédia	n	1	-	-	-	-	1
	%	100	-	-	-	-	100
Peinture	n	13	3	4	3	-	23
	%	56,6	13	17,4	13	-	100
Photographie	n	1	-	-	1	1	3
	%	33,3	-	-	33,3	33,3	99,9
Performance	n	-	-	-	-	-	-
	%	-	-	-	-	-	-
Sculpture	n	5	3	3	-	1	12
	%	41,7	25	25	-	8,3	100
Vidéo	n	1	-	1	-	-	2
	%	50	-	50	-	-	100
Autres	n	4	-	1	-	2	7
	%	57,1	-	14,3	-	28,6	100
Total	n	38	9	11	7	4	69
	%	55,2	13	15,9	10,1	5,8	100

Tableau 5.4.2 : L'endettement en 2003 selon les disciplines pratiquées

5.5 Le statut fiscal des artistes

Cette section porte sur le statut professionnel des artistes plasticiens, pour déterminer dans quelle mesure ils sont des travailleurs autonomes, des salariés, les deux ou des demandeurs d'emploi.

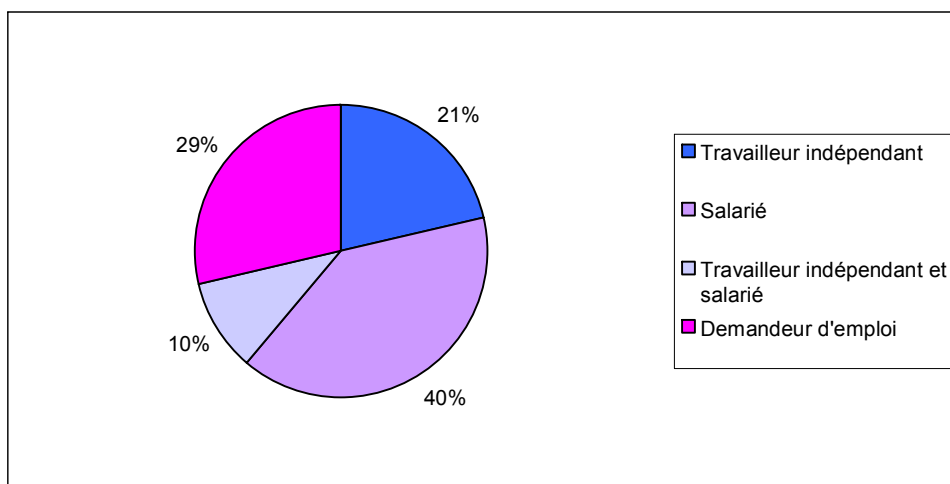


Tableau 5.5.1 : Répartition des artistes selon leur statut fiscal

La majorité des artistes est salariée : environ deux artistes sur cinq, auxquels il faut ajouter ceux exerçant à la fois un emploi salarié (tel qu'enseignant) et se déclarant comme indépendant pour les activités liées à leur pratique. Viennent ensuite les demandeurs d'emploi qui représentent un tiers de la population artistique totale. Enfin, un artiste sur cinq se déclare travailleur indépendant.

L'examen du statut fiscal des artistes en fonction des disciplines qu'ils pratiquent montre que, peu importe la discipline, les artistes sont majoritairement salariés ou demandeurs d'emploi. Malgré cette tendance générale, les artistes qui pratiquent la peinture et l'illustration sont majoritairement demandeurs d'emploi, tandis que les peintres sont plutôt salariés et que les artistes pratiquant une « autre » discipline que celles énumérées (comme par exemple la bande dessinée) se déclarent plutôt comme travailleur indépendant.

Disciplines pratiquées		statut fiscal				Total
		Indépendant	Salarié	Indépendant et salarié	Demandeur d'emploi	
Arts textiles	n	–	–	–	1	1
	%	–	–	–	100	100
Dessin	n	2	3	–	4	9
	%	22,2	33,3	–	44,5	100
Gravure, estampe, sérigraphie	n	1	2	–	1	4
	%	25	50	–	25	100
Illustration	n	1	1	–	4	6
	%	16,7	16,7	–	66,6	100
Image de synthèse	n	–	1	1	–	2
	%	–	50	50	–	100
Installation	n	2	2	1	2	7
	%	28,6	28,6	14,2	28,6	100
Multimédia	n	–	1	–	1	2
	%	–	50	–	50	100
Peinture	n	7	18	5	9	39
	%	17,9	46,2	12,8	23,1	100
Photographie	n	1	2	1	2	6
	%	16,7	33,3	16,7	33,3	100
Performance	n	1	1	–	–	2
	%	50	50	–	–	100
Sculpture	n	4	7	3	6	20
	%	20	35	15	30	100
Vidéo	n	–	1	1	1	3
	%	–	33,3	33,3	33,3	99,9
Autres	n	5	3	1	4	13
	%	38,5	23,1	7,7	30,7	100
Total	n	24	42	13	36	115
	%	20,9	36,5	11,3	31,3	100

Tableau 5.5.2 : Le statut fiscal selon les disciplines pratiquées

Le dernier tableau de cette section examine la relation entre la distribution du revenu et le statut fiscal. Il permet de constater que les artistes déclarés comme indépendants perçoivent les salaires les moins élevés (moins de 10 000 € par mois), tandis que ceux uniquement salariés ou salariés et indépendants gagnent majoritairement entre 10 000 et 19 999€. Et les revenus les plus élevés sont plutôt perçus par des artistes salariés.

Tranches de re	Statut fiscal			
	Indépendant	Salarié	Indépendant et salarié	Demandeur d'emploi

Parmi les demandeurs d'emploi, tous ne touchent pas le RMI : seul un artiste sur quatre perçoit le RMI. Les personnes Rmistes le sont majoritairement depuis moins d'un an, mais 12% d'entre eux perçoivent cette aide depuis plus de dix ans, soit depuis les débuts de sa mise en place :

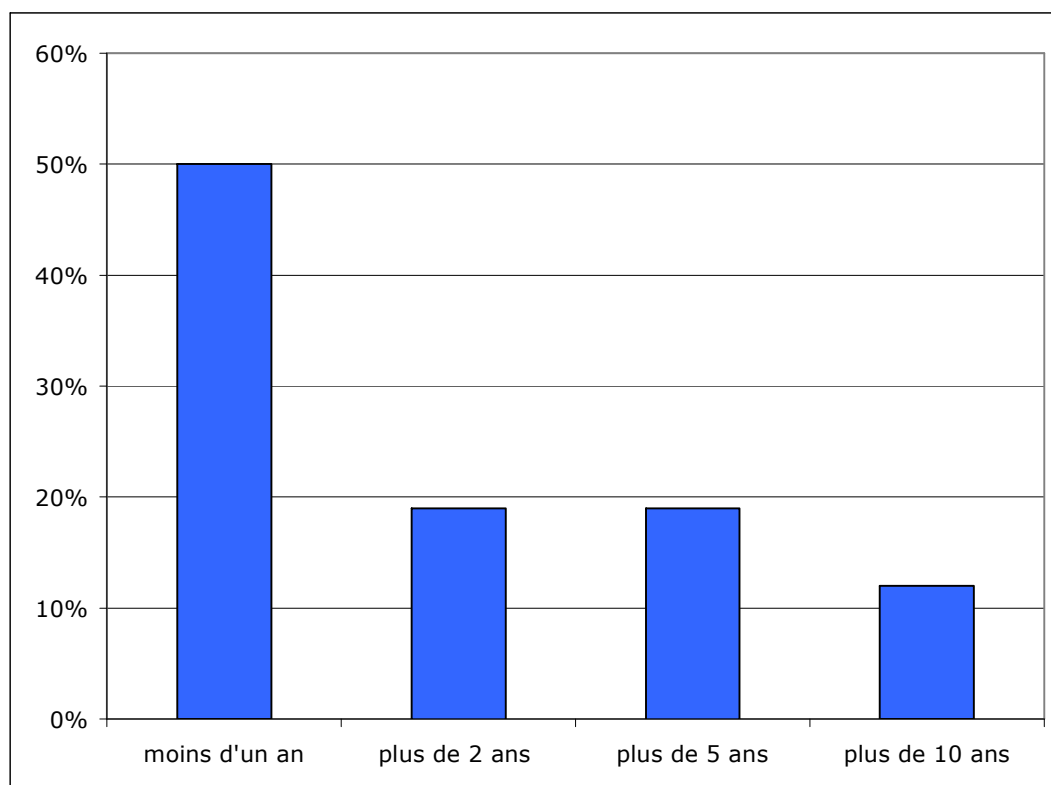


Tableau 5.5.4 : Durée de l'intégration au dispositif RMI

En focalisant notre attention sur les caractéristiques des demandeurs d'emploi, nous remarquons que la très grosse majorité d'entre eux est âgée de moins de 35 ans (deux artistes sur trois) tandis que plus l'âge avance, plus le nombre de demandeurs d'emploi diminue ce qui n'empêche pas cependant leur présence au sein des catégories d'âge les plus avancées.

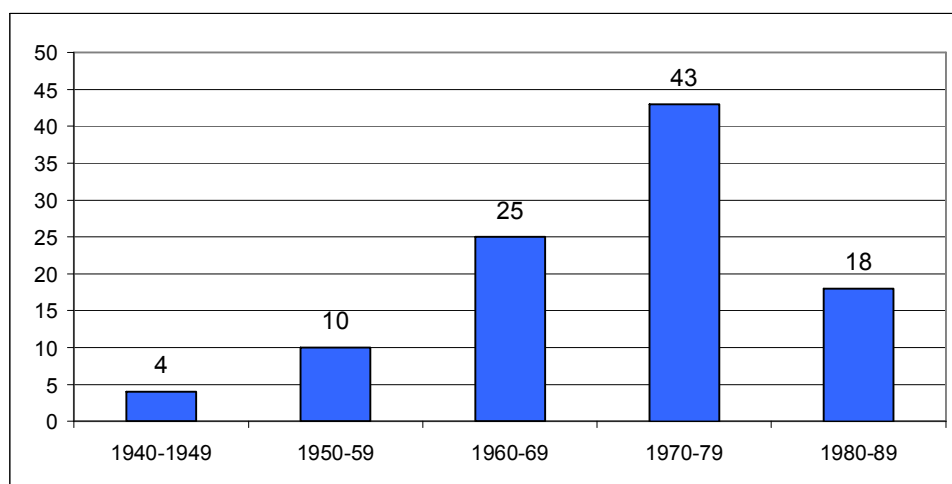


Tableau 5.5.5 : Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge

Le niveau de diplôme des artistes demandeurs d'emploi est globalement plus élevé que la moyenne des demandeurs d'emploi des autres professions. Ainsi, en ce qui concerne les formations artistiques, 40% des demandeurs d'emploi ont un DNSEP et 11% ont un DNAP. Quant aux formations universitaires, un sur dix a un diplôme de niveau supérieur ou équivalent à bac + 4, et un sur sept a un bac + 3. Au total, ce sont donc près de 65% des artistes demandeurs d'emploi qui ont obtenu un diplôme équivalent ou supérieur à bac + 3.

6. Les relations contractuelles avec les diffuseurs

Paie-t-on leurs droits ?

Ce chapitre propose une analyse de la nature des relations des artistes avec les diffuseurs des œuvres, les modalités de négociation du paiement lors d'expositions et enfin, le cas échéant, les raisons du non-paiement. Chacune de ces sous-sections examine ces différents paramètres pour l'ensemble des artistes, puis les variations selon le lieu de résidence, l'âge et les disciplines pratiquées.

6.1 La nature des relations contractuelles avec les diffuseurs

Le tableau suivant permet de considérer la nature des relations contractuelles établies avec les diffuseurs. Il démontre d'abord, pour l'ensemble des artistes ayant déjà exposé, que la plupart n'ont reçu aucun paiement (58,2%) tandis que ceux ayant été payés en retour ne représentent qu'un artiste sur dix (10,9%). De plus, le trait le plus frappant est encore que plus d'un artiste sur six a dû payer pour exposer (15,4%).

Type de relation contractuelle	Tous les artistes ayant exposé (%)	Ville de résidence			
		Lille (%)	Arrondissement de Lille hors Lille (%)	Département du Nord hors arrondissement de Lille (%)	France hors département du Nord (%)
J'ai reçu un paiement pour l'exposition de mon/mes œuvres	10,9	14,3	9,1	6,9	16,7
Je n'ai reçu aucun paiement mais je n'ai pas payé de frais	58,2	64,2	51,5	58,7	49,9
On m'a dit que le prix d'achat payé pour mon/mes œuvres comprenait le paiement des frais d'exposition	4,6	2,4	6,1	3,4	16,7
Le diffuseur m'a demandé de ne pas être payé pour l'exposition	5,4	2,4	3	13,8	-
Le diffuseur m'a demandé de lui céder mes droits	-	-	-	-	-
J'ai payé pour exposer / j'ai exposé à mes frais	15,4	14,3	18,2	13,8	16,7
Autre	4,6	2,4	9,1	3,4	-
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	0,9	-	3	-	-
Proportion d'artistes selon la ville de résidence	100	100	100	100	100

Tableau 6.1.1 : Type de relation contractuelle selon les villes de résidence

Le taux de non-réponse est particulièrement faible : 0,9% des artistes ne sait pas, ne se souvient pas du type de contrat passé avec un diffuseur, ce qui va à l'encontre de l'idée reçue d'une certaine indifférence à l'égard de cet aspect de la diffusion.

La répartition des effectifs du tableau 6.1.1 met en évidence les principaux dysfonctionnements liant l'artiste et le diffuseur, mais également les variations d'un territoire à l'autre. Il apparaît ainsi beaucoup plus courant à Lille de ne pas recevoir de paiement pour exposer que dans l'ensemble du département du Nord. Par contre, c'est également à Lille où les artistes exposés sont les plus susceptibles d'être payés, tandis que dans l'arrondissement de Lille, près d'un artiste sur cinq paie pour exposer ses œuvres. La tendance des diffuseurs à

demander à l'artiste de ne pas être payé est donc plus répandue dans les territoires plus éloignés des grands centres urbains.

L'analyse des groupes d'âge indique d'abord que le niveau d'indifférence ou de mécontentement face à tous les aspects de la diffusion est très présent chez les populations les plus jeunes. Il est intéressant de noter que les artistes payés pour exposer ou n'ayant pas reçu de paiement mais n'ayant pas payé de frais non plus, sont majoritairement ceux nés entre 1970 et 1979 (respectivement 14 et 60,4%), puis les artistes nés entre 1940 et 1949 (14,3 et 57,1%).

Type de relation contractuelle	Tous les artistes ayant exposé (%)	Année de naissance (%)					
		Avant 1939	Entre 1940 et 1949	Entre 1950 et 1959	Entre 1960 et 1969	Entre 1970 et 1979	Entre 1980 et 1989
J'ai reçu un paiement pour l'exposition de mon/mes œuvres	10,9	-	14,3	4,8	13,8	14	-
Je n'ai reçu aucun paiement mais je n'ai pas payé de frais	58,2	50	57,1	52,3	55,2	60,4	83,3
On m'a dit que le prix d'achat payé pour mon/mes œuvres comprenait le paiement des frais d'exposition	4,6	-	14,3	19	-	-	-
Le diffuseur m'a demandé de ne pas être payé pour l'exposition	5,4	-	-	4,8	-	11,6	-
Le diffuseur m'a demandé de lui céder mes droits	-	-	-	-	-	-	-
J'ai payé pour exposer / j'ai exposé à mes frais	15,4	25	14,3	14,3	20,7	14	-
Autre	4,6	25	-	4,8	10,3	-	-
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	0,9	-	-	-	-	-	16,7
Proportion d'artistes selon l'année de naissance	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 6.1.2 : Type de relation contractuelle selon les groupes d'âge

Le tableau 6.1.3 permet de considérer la nature des relations contractuelles établies avec les diffuseurs selon les disciplines pratiquées. Il conforte la situation précédemment révélée, à savoir la proportion élevée d'artistes n'ayant pas reçu de paiement pour l'exposition de leurs œuvres. Certaines disciplines présentent des taux plus élevés que la moyenne de 61,7% d'artistes non rémunérés au sein d'une disciplines donnée : c'est le cas de la peinture, de la photographie, de la performance et de la vidéo.

Ce tableau permet également de mettre en évidence deux principaux groupes de disciplines selon les contrats établis avec les diffuseurs. Le premier est formé de la gravure, de l'infographie, de l'installation, de la photographie et de la vidéo. Pour chacune d'entre elles, la situation la plus couramment rencontrée (après celle où l'artiste n'est pas rémunéré) est la rémunération pour l'exposition des œuvres. Le second groupe est formé du dessin, de l'installation, de la sculpture et de la peinture, disciplines pour lesquelles l'artiste doit généralement payer pour exposer ou exposer à ses frais.

Type de relation contractuelle	Tous les artistes ayant exposé (%)	Selon les disciplines pratiquées												
		arts textiles	dessin	gravure / sérigraphie	illustration	infographie	installation	multimédia	peinture	photo	performance	sculpture	vidéo	autre
J'ai reçu un paiement pour l'exposition de mon/mes œuvres	11,8	-	10	28,6	20	50	28,6	-	10,7	14,3	-	-	33,3	16,7
Je n'ai reçu aucun paiement mais je n'ai pas payé de frais	61,7	-	50	57,1	40	50	42,9	-	62,5	71,4	100	64,5	66,7	75
On m'a dit que le prix d'achat payé pour mon/mes œuvres comprenait le paiement des frais d'exposition	2,8	-	-	-	-	-	-	-	5,4	-	-	3,2	-	-
Le diffuseur m'a demandé de ne pas être payé pour l'exposition	2,1	-	-	-	20				1,8	14,3				
Le diffuseur m'a demandé de lui céder mes droits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J'ai payé pour exposer / j'ai exposé à mes frais	18,8	-	30	14,3	20	-	28,6	100	17,8	-	-	25,8	-	8,3
Autre	2,8	-	10	-	-	-	-	-	1,8	-	-	6,5	-	-
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Proportion d'artistes selon les disciplines pratiquées	100	-	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 6.1.3 : Type de relation selon les disciplines pratiquées

6.2 Les modalités de négociation du paiement

Nous allons donc maintenant analyser les modalités de négociation du paiement. Nous remarquons qu'une part importante des artistes (12,5%) ne se rappelle pas ou ne connaît pas les modalités selon lesquelles le contrat a été conclu. Ceux qui le savent ou s'en rappellent mentionnent principalement avoir négocié directement avec le diffuseur (plus d'un artiste sur deux). Une portion non négligeable (16,2%) déclare avoir négocié par la voie d'un agent ou d'une galerie. Par contre, les autres formes de paiement, comme par exemple grâce au barème de redevances fourni par une société de gestion collective des droits (SAIF, ADAGP, etc.), sont assez peu répandues (5%).

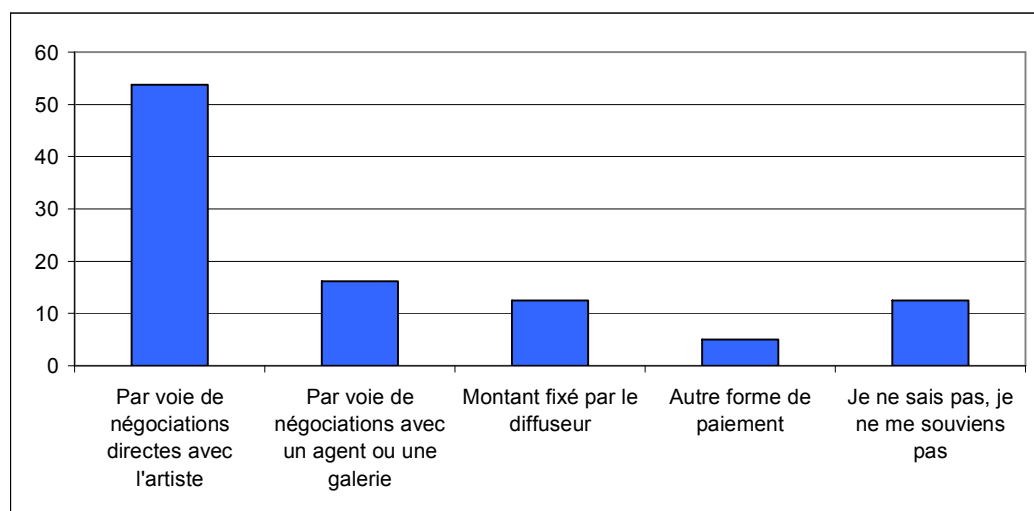


Tableau 6.2.1 : Les modalités de négociation du paiement

Nous observons peu de variations selon la ville de résidence par rapport à la moyenne générale : la très grande majorité des artistes négocie directement avec le diffuseur. Par contre, un nombre plus important d'artistes négocie par la voie d'un agent ou d'une galerie lorsqu'ils vivent sur Lille ou dans l'arrondissement de cette ville, par rapport au reste de la population habitant le département du Nord. Il est également à noter qu'une proportion relativement importante d'artistes habitant en dehors des grands centres urbains ne se rappelle pas ou ne connaît pas les modalités de négociation de contrat.

Type de relation contractuelle	Tous les artistes ayant exposé (%)	Ville de résidence			
		Lille (%)	Arrondissement de Lille hors Lille (%)	Département du Nord hors arrondissement de Lille (%)	France hors département du Nord (%)
Par voie de négociations directes avec l'artiste	53,8	60,7	46,7	47,4	100
Par voie de négociations avec un agent ou une galerie	16,2	17,9	20	10,5	-
Montant fixé par le diffuseur	12,5	14,3	10	15,8	-
Autre forme de paiement	5	-	10	5,3	-
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	12,5	7,1	13,3	21	-
Proportion d'artistes selon la ville de résidence	100	100	100	100	100

Tableau 6.2.2 : Les modalités de négociation du paiement selon la ville de résidence

Sur le plan de l'âge, l'analyse démontre également que, quel que soit l'âge, les artistes ont plutôt tendance à négocier directement avec le diffuseur. Ce qui se révèle éloquent est le fait que le groupe des artistes nés entre 1940 et 1949 négocie davantage par la voie d'un agent ou d'une galerie (37,5%), tandis que ceux nés entre 1960 et 1969 sont proportionnellement plus nombreux à recourir à une autre forme de négociation et de paiement (10,5%).

Type de relation contractuelle	Tous les artistes ayant exposé (%)	Année de naissance (%)					
		Avant 1939	Entre 1940 et 1949	Entre 1950 et 1959	Entre 1960 et 1969	Entre 1970 et 1979	Entre 1980 et 1989
Par voie de négociations directes avec l'artiste	53,8	-	50	62,5	47,3	56,6	75
Par voie de négociations avec un agent ou une galerie	16,2	-	37,5	18,8	21,1	10	-
Montant fixé par le diffuseur	12,5	33,3	12,5	6,2	5,3	20	-
Autre forme de paiement	5	-	-	-	10,5	6,7	-
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	12,5	66,7	-	12,5	15,8	6,7	25
Proportion d'artistes selon l'année de naissance	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 6.2.3 : Les modalités de négociation du paiement selon les groupes d'âge

L'analyse des variations selon les disciplines se révèle peut-être un peu plus éloquente. Un groupe de disciplines se démarque en effet puisque leurs praticiens sont les plus nombreux à ne pas savoir ou à ne pas se souvenir des modalités de négociations. Il s'agit du dessin (22,2%), de la peinture (13,9%) et de la sculpture (29,4%), bien que pour chacune d'entre elles, la situation la plus fréquemment rencontrée soit la négociation directe avec le diffuseur. Il est à noter également qu'un artiste pratiquant la gravure ou la sérigraphie sur deux négocie par la voie d'un agent ou d'une galerie, ce qui est de loin la proportion la plus importante comparée aux autres disciplines.

Type de relation contractuelle	Tous les artistes ayant exposé (%)	Disciplines pratiquées (%)												
		arts textiles	dessin	gravure / sérigraphie	illustration	infographie	installation	multimédia	peinture	photo	performance	sculpture	vidéo	autre
Par voie de négociations directes avec l'artiste	53,8	-	55,6	25	100	100	100	-	58,3	60	100	47	100	75
Par voie de négociations avec un agent ou une galerie	16,2	-	11,1	50	-	-	-	-	16,7	20	-	11,8	-	-
Montant fixé par le diffuseur	12,5	-	11,1	12,5	-	-	-	-	8,3	20	-	-	-	25
Autre forme de paiement	5	-	-	-	-	-	-	-	2,8	-	-	11,8	-	-
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	12,5	-	22,2	12,5	-	-	-	-	13,9	-	-	29,4	-	-
Proportion d'artistes selon les disciplines pratiquées	100	-	100	100	100	100	100	-	100	100	100	100	100	100

Tableau 6.2.4 : Les modalités de négociation selon les disciplines

6.3 Les raisons du non paiement

Peu d'artistes ne savent pas ou ne se souviennent pas des raisons du non-paiement de leur travail pour une manifestation artistique : seuls 3% ont répondu dans ce sens. Mais les raisons invoquées pour le non-paiement par ceux qui ont mentionné au moins une réponse suggèrent une méconnaissance ou une indifférence à l'égard de cette question. Ainsi, un artiste sur cinq déclare ne pas avoir su qu'il pouvait demander à être payé. Pour certains, le refus de se faire payer (ou le renoncement à être payé) entre dans une démarche intentionnelle et nécessaire en vertu de l'importance accordée à la diffusion de leur œuvre (23,2%). Par contre, pour d'autres qui seraient plus enclins à réclamer une rémunération, les faibles budgets dont disposent les diffuseurs sont mentionnés par près d'un artiste sur six comme raison du non paiement des droits (15,1%), mais presque autant indiquent que le responsable de l'exposition n'a pas offert de les payer (16,2%). Enfin, près d'un artiste sur dix n'a pas été payé mais un autre type de rémunération lui était offert, notamment le défraiement de ses déplacements ou une prise en charge des achats de matériel.

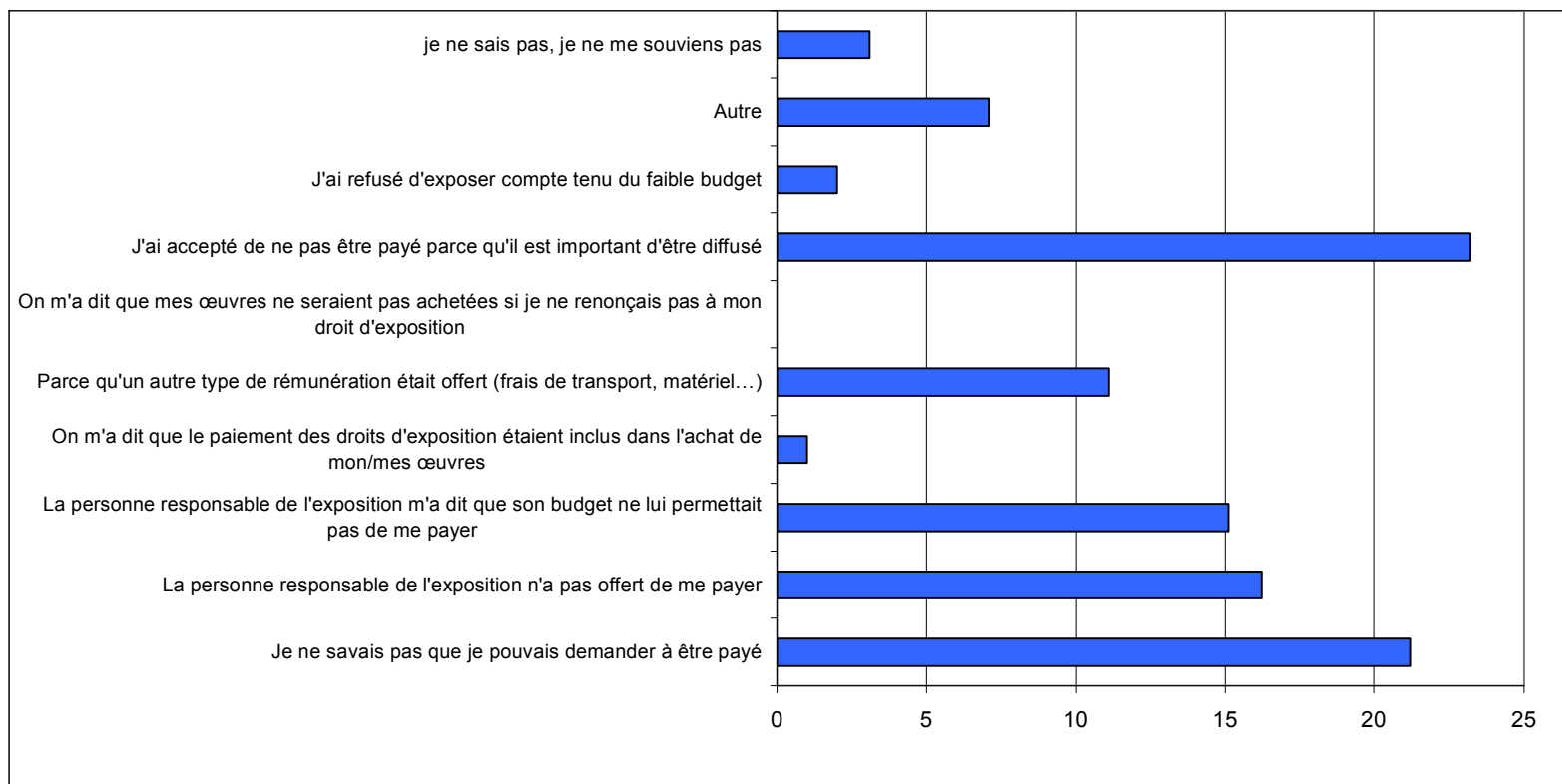


Tableau 6.3.1 : Les raisons du non paiement

Les variations selon les villes de résidence et les groupes d'âge restent mineures. Sur le plan géographique, les artistes n'habitant pas Lille sont peut-être moins bien informés que les autres de la possibilité d'être payés : un artiste sur trois vivant dans l'arrondissement de Lille ne savait pas qu'il pouvait demander à être payé et 7,7% des artistes résidant dans le département du Nord ne se souvient pas des raisons du non-paiement. Par contre, près d'un artiste sur cinq vivant à Lille déclare comme raison du non paiement l'insuffisance du budget du diffuseur.

Raisons du non paiement	Tous les artistes ayant exposé (%)	Ville de résidence (%)			
		Lille (%)	Arrondissement de Lille hors Lille (%)	Département du Nord hors arrondissement de Lille (%)	France hors département du Nord (%)
Je ne savais pas que je pouvais demander à être payé	21,2	18,9	34,3	11,5	-
La personne responsable de l'exposition n'a pas offert de me payer	16,2	13,3	12,5	19,3	50
La personne responsable de l'exposition m'a dit que son budget ne lui permettait pas de me payer	15,1	21,7	9,4	11,5	25
On m'a dit que le paiement des droits d'exposition étaient inclus dans l'achat de mon/mes œuvres	1	-	3,1	-	-
Parce qu'un autre type de rémunération était offert (frais de transport, matériel...)	11,1	13,6	9,4	11,5	-
On m'a dit que mes œuvres ne seraient pas achetées si je ne renonçais pas à mon droit d'exposition	0	-	-	-	-
J'ai accepté de ne pas être payé parce qu'il est important d'être diffusé	23,2	24,3	21,9	26,9	-
J'ai refusé d'exposer compte tenu du faible budget	2	2,8	-	3,9	-
Autre	7,1	5,4	6,3	7,7	25
je ne sais pas, je ne me souviens pas	3,1	-	3,1	7,7	-
Proportion d'artistes selon la ville de résidence	100	100	100	100	100

Tableau 6.3.2 : Les raisons du non paiement selon les villes de résidence

En regard des groupes d'âge, il apparaît que les artistes plus jeunes ont tendance à accepter de ne pas être payés pour être diffusés (32% des artistes nés entre 1960 et 1969, 27,9% de ceux nés entre 1970 et 1979). Par contre, les catégories d'âge supérieures sont plus susceptibles d'ignorer qu'elles pouvaient demander à être payées.

Raisons du non paiement	Tous les artistes ayant exposé (%)	Année de naissance (%)					
		Avant 1939	Entre 1940 et 1949	Entre 1950 et 1959	Entre 1960 et 1969	Entre 1970 et 1979	Entre 1980 et 1989
Je ne savais pas que je pouvais demander à être payé	21,2	-	33,2	29,4	12	18,6	60
La personne responsable de l'exposition n'a pas offert de me payer	16,2	50	16,7	17,6	20	14	-
La personne responsable de l'exposition m'a dit que son budget ne lui permettait pas de me payer	15,1	-	16,7	23,6	12	14	-
On m'a dit que le paiement des droits d'exposition étaient inclus dans l'achat de mon/mes œuvres	1	-	-	-	-	2,3	-
Parce qu'un autre type de rémunération était offert (frais de transport, matériel...)	11,1	-	-	-	16	14	20
On m'a dit que mes œuvres ne seraient pas achetées si je ne renonçais pas à mon droit d'exposition	-	-	-	-	-	-	-
J'ai accepté de ne pas être payé parce qu'il est important d'être diffusé	23,2	-	16,7	5,9	32	27,9	20
J'ai refusé d'exposer compte tenu du faible budget	2	-	-	-	4	2,3	-
Autre	7,1	-	16,7	17,6	4	4,6	-
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	3,1	50	-	5,9	-	2,3	-
Proportion d'artistes selon l'année de naissance	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 6.3.3 : Les raisons du non paiement selon les groupes d'âge

Les variations selon les disciplines permettent de vérifier la tendance à la mobilisation plus grande des praticiens d'un certain nombre d'entre elles. Le tableau 6.3.4 révèle la tendance plus ou moins forte à invoquer, comme raison du non paiement, le fait de ne pas avoir manifesté sa volonté d'être payé afin d'être diffusé. Le dessin, la sculpture, la peinture et le multimédia se démarquent par une indifférence moins affirmée à cet égard. A l'autre extrémité, la gravure, l'infographie, la performance et la vidéo manifestent une plus forte indifférence que la moyenne.

Par ailleurs, la méconnaissance du droit à être payé est relativement plus répandue en gravure (33,3%), illustration (50%), infographie (50%) et photographie (42,8%). Enfin, il est plus courant qu'un diffuseur ne puisse rémunérer un artiste pratiquant le dessin, par manque de budget conséquent (plus d'un dessinateur sur trois).

Raisons du non paiement	Tous les artistes ayant exposé (%)	Disciplines pratiquées (%)												
		arts textiles	dessin	gravure / sérigraphie	illustration	infographie	installation	multimédia	peinture	photo	performance	sculpture	vidéo	autre
Je ne savais pas que je pouvais demander à être payé	21,2	-	9,1	33,3	50	50	-	-	22,5	42,8	-	23,8	33,3	33,3
La personne responsable de l'exposition n'a pas offert de me payer	16,2	-	18,2	-	-	-	33,3	-	20	-	-	14,3	-	11,1
La personne responsable de l'exposition m'a dit que son budget ne lui permettait pas de me payer	15,1	-	36,4	16,7	-	-	16,7	-	17,5	28,6	100	14,3	33,3	-
On m'a dit que le paiement des droits d'exposition étaient inclus dans l'achat de mon/mes œuvres	1	-	-	-	-	-	-	-	2,5	-	-	-	-	-
Parce qu'un autre type de rémunération était offert (frais de transport, matériel...)	11,1	-	-	16,7	25	-	-	-	2,5	-	-	9,5	-	11,1
On m'a dit que mes œuvres ne seraient pas achetées si je ne renonçais pas à mon droit d'exposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J'ai accepté de ne pas être payé parce qu'il est important d'être diffusé	23,2	-	36,4	-	25	-	16,7	100	27,5	14,3	-	33,3	-	11,1
J'ai refusé d'exposer compte tenu du faible budget	2	-	-	-	-	50	16,7	-	2,5	-	-	-	33,3	-
Autre	7,1	-	-	16,7	-	-	16,7	-	2,5	14,3	-	4,8	-	33,3
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	3,1	-	-	16,7	-	-	-	-	2,5	-	-	-	-	-
Proportion d'artistes selon les disciplines pratiquées	100	-	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	99,9	99,9

Tableau 6.3.4 : Les raisons du non paiement selon les disciplines

7. Les cadres institutionnels de la carrière

Comment s'organisent-ils ?

Ce chapitre tente d'analyser les types de carrière que mènent les artistes, tout en abordant l'environnement institutionnel à travers une série de questions portant sur les différents aspects de la diffusion de leur travail par les artistes. Chaque analyse tient compte de deux variables susceptibles d'influer sur les parcours de carrière, à savoir les groupes d'âge et les disciplines pratiquées.

7.1 Lieux d'expositions réalisées en France

Le tableau 7.1.1 distingue différents types de lieux susceptibles d'accueillir ou d'organiser des expositions et les ordonne en fonction de la fréquence de leurs mentions par les répondants. Ceux-ci avaient en outre à indiquer, pour chacun de ces lieux, s'ils y avaient déjà exposé leurs œuvres dans le cadre d'une ou de plusieurs expositions individuelles ou collectives.

Le type de lieu qui se classe au premier rang, tant pour les expositions individuelles que collectives, relève généralement du secteur municipal : maisons de la culture, galeries municipales, centres culturels et bibliothèques. Individuellement, plus de deux artistes sur trois disent y avoir exposé, et collectivement, plus d'un artiste sur deux.

Les galeries privées occupent, quant à elles, le second rang pour les expositions individuelles (43%), et le quatrième pour les expositions collectives (22%). Elles sont suivies, pour ce qui a trait aux expositions individuelles, par les ateliers personnels des artistes (43%) qui, eux, se classent au cinquième rang sur le plan des expositions de groupe (20%).

Les événements avec comité de sélection (biennales, symposium) arrivent au deuxième rang en ce qui concerne les lieux d'exposition collective, avec un artiste sur trois qui y a exposé. Le pourcentage d'artistes qui y ont eu des expositions individuelles est nettement moins élevé : un artiste sur cinq.

Les associations d'artistes, au huitième rang pour les expositions individuelles et au troisième pour les expositions collectives (mais avec un pourcentage assez proche) ont permis dans chaque cas à près d'un artiste sur cinq de tenir une exposition.

Les galeries universitaires occupent le septième rang pour les expositions collectives et le cinquième pour les expositions individuelles.

Quant aux musées d'art ou centres d'exposition équivalents, ils reviennent presque aussi souvent comme lieu d'exposition individuelle (15%) que comme lieu d'exposition collective (17%).

Exposition individuelle	%	Exposition collective	%
1. Maison de la Culture, galerie d'art municipale, centre culturel, bibliothèque	70	1. Maison de la Culture, galerie d'art municipale, centre culturel, bibliothèque	54
2. Galerie privée	43	2. Evènement avec comité de sélection (biennale, symposium)	30
3. Atelier personnel ou local loué	43	3. Association d'artistes	22
4. Autre lieu public ou commercial (bar, restaurant, boutique, etc.)	40	4. Galerie privée	22
5. Evènement sans comité de sélection	25	5. Atelier personnel ou local loué	20
6. Evènement avec comité de sélection (biennale, symposium)	22	6. Autre lieu public ou commercial (bar, restaurant, boutique, etc.)	19
7. Galerie universitaire	21	7. Musée d'art contemporain ou centre d'art équivalent	17
8. Association d'artistes	16	8. Evènement sans comité de sélection	14
9. Musée d'art contemporain ou centre d'art équivalent	15	9. Autre lieu de diffusion permanent	12
10. Autre type de musée	10	10. Galerie universitaire	11
11. Autre lieu de diffusion permanent	8	11. Autre type de musée	1
Pas de réponse	17	Pas de réponse	25

Tableau 7.1.1 : Lieux d'exposition

Les résultats fournis par cette question prennent plus de sens lorsqu'on les croise avec des variables permettant de départager les artistes en fonction de leur groupe d'âge ou des types de disciplines qu'ils pratiquent.

Les résultats du tableau 7.1.2 montrent à cet égard que la probabilité d'avoir exposé dans certains lieux est fortement liée à l'âge. Ainsi, plus on est âgé et plus on a de chances d'avoir exposé dans une galerie privée. Les proportions passent en effet progressivement de moins du tiers chez les plus jeunes à trois artistes sur quatre chez les plus âgés dans le cas des expositions individuelles dans une galerie privée, mais la différence a tendance à diminuer pour les expositions collectives (63% pour les plus âgés et 43% pour les plus jeunes). Dans le cas des évènements avec comité de sélection, dont les taux sont généralement plus faibles, la différence liée à l'âge vaut surtout pour les expositions collectives et nettement moins pour les expositions individuelles. Près de deux artistes sur trois de plus de 55 ans a eu une exposition collective dans ce type de lieu, contre un artiste sur dix ayant moins de 35 ans. La même observation s'applique d'ailleurs à la participation à des évènements sans comité de sélection pour ce qui concerne les expositions individuelles.

Le désavantage d'appartenir à la jeune génération tend toutefois à s'estomper en ce qui touche le fait d'avoir exposé dans une association d'artistes. Ici, les plus âgés sont au contraire sous représentés.

Lieux d'expositions		Groupe d'âge (%)					
		Né avant 1939	Né entre 1940 et 1949	Né entre 1950 et 1959	Né entre 1960 et 1969	Né entre 1970 et 1979	Né entre 1980 et 1989
Maison de la Culture	Expo individuelle	66	75	68	65	53	29
	Expo collective	66	63	37	35	49	43
Galerie privée	Expo individuelle	66	63	47	42	28	–
	Expo collective	–	25	37	16	13	–
Atelier personnel ou local loué	Expo individuelle	33	38	58	42	28	14
	Expo collective	–	–	5	29	13	29
Autre lieu public ou commercial	Expo individuelle	–	38	37	35	30	43
	Expo collective	–	38	5	22	15	–
Evènement sans comité de sélection	Expo individuelle	33	63	32	13	13	29
	Expo collective	33	25	16	13	6	–
Evènement avec comité de sélection	Expo individuelle	–	38	26	23	11	–
	Expo collective	–	63	21	35	19	–
Galerie universitaire	Expo individuelle	–	–	37	23	15	–
	Expo collective	–	13	5	13	11	–
Association d'artistes	Expo individuelle	–	13	–	23	15	14
	Expo collective	33	–	5	26	28	–
Musée d'art contemporain ou centre d'art équivalent	Expo individuelle	–	–	21	19	8	14
	Expo collective	–	–	16	19	17	–
Autre type de musée	Expo individuelle	–	13	5	13	8	–
	Expo collective	–	–	–	3	2	–
Autre lieu de diffusion permanent	Expo individuelle	–	–	–	13	8	–
	Expo collective	–	13	–	10	15	–

Tableau 7.1.2 : Lieux d'expositions selon les groupes d'âge

Les types de lieux d'exposition varient aussi en fonction des disciplines pratiquées, certains types de disciplines privilégiant certains types de lieux, bien que la plupart de ces lieux paraissent accueillir l'ensemble des disciplines pratiquées. Les maisons de la culture semblent être un lieu privilégié pour exposer les disciplines de plus longue tradition (dessin, gravure, peinture, sculpture), tandis que la performance s'exposerait plutôt dans les ateliers personnels des artistes et les associations d'artistes qui accueillent également plutôt des installations. La vidéo serait quant à elle plutôt exposée dans les galeries privées qui proposeraient aussi le travail de graveurs et de peintres.

Lieux d'expositions		Disciplines pratiquées (%)												
		arts textiles	dessin	gravure / sérigraphie	illustration	infographie	installation	multimédia	peinture	photo	performance	sculpture	vidéo	autre
Maison de la Culture	Expo individuelle	-	100	75	50		62	50	61	63	50	86	67	38
	Expo collective	100	36	37	17	50	25	-	48	63	-	45	33	46
Galerie privée	Expo individuelle	-	45	62	17	-	38	50	39	25	-	41	100	15
	Expo collective	-	9	50	-	-	12	-	26	-	-	18	67	-
Atelier personnel ou local loué	Expo individuelle	-	45	75	50	-	12	50	43	12	50	36	33	38
	Expo collective	-	9	12	33	-	25	-	15	25	50	14	33	23
Autre lieu public ou commercial	Expo individuelle	-	36	12	17	50	12	50	41	50	-	32	-	46
	Expo collective	-	18	-	17	-	12	50	17	12	-	27	-	15
Evènement sans comité de sélection	Expo individuelle	-	27	37	17	-	12	-	28	25	-	27	-	15
	Expo collective	-	18	12	-	-	12	-	13	-	-	9	-	8
Evènement avec comité de sélection	Expo individuelle	-	18	-	-	50	12	-	28	12	-	18	33	15
	Expo collective	-	18	25	-	100	12	-	32	25	-	27	33	-
Galerie universitaire	Expo individuelle	-	36	25	-	50	62	-	17	12	50	18	33	8
	Expo collective	-	18	12	-	-	-	-	7	-	-	9	-	-
Association d'artistes	Expo individuelle	-	27	12	-	-	25	-	13	12	50	14	33	-
	Expo collective	-	36	12	-	-	38	-	17	12	50	14	67	-
Musée d'art contemporain ou centre d'art équivalent	Expo individuelle	-	9	12	-	-	25	-	11	25	-	14	-	-
	Expo collective	-	27	25	17	50	38	-	7	12	100	14	-	8
Autre type de musée	Expo individuelle	-	18	-	-	-	25	-	7	12	50	9	-	8
	Expo collective	-	9	-	-	-	-	-	2	-	-	5	-	-
Autre lieu de diffusion permanent	Expo individuelle	-	18	-	-	-	12	-	7	25	50	9	33	-
	Expo collective	-	-	12	17	-	-	-	11	12	50	-	33	8

Tableau 7.1.3 : Lieux d'exposition et disciplines pratiquées

7.2 Ventes et commandes

A la question « Avez-vous déjà réalisé la vente d'une de vos œuvres, directement ou par l'intermédiaire d'une galerie, ou avez-vous déjà réalisé une commande ? », la grande majorité, soit 73%, a répondu « oui ». Il apparaît ici plus intéressant d'essayer de discerner, en tenant compte des variables d'âge et de discipline, où se regroupent davantage les artistes qui déclarent ne pas avoir fait de vente ou de commande.

Le tableau 7.2.1 montre que plus d'un artiste sur deux né entre 1970 et 1979 dit n'avoir jamais vendu d'œuvre ou répondu à des commandes. Notons aussi que le fait de ne pas avoir fait de ventes ou de commandes décroît régulièrement avec l'âge. Les plus âgés, nés avant 1949, sont en effet proportionnellement plus nombreux à avoir réalisé une vente ou une commande que ceux nés après 1970.

Groupe d'âge	oui (%)	non (%)
Né avant 1939	3,6	–
Entre 1940 et 1949	8,3	3,2
Entre 1950 et 1959	16,7	16,1
Entre 1960 et 1969	28,6	22,6
Entre 1970 et 1979	36,9	51,6
Entre 1980 et 1989	5,9	6,5
Total	100	100

Tableau 7.2.1 : Les ventes et les commandes selon les groupes d'âge

Le tableau 7.2.2 présente les variations selon les disciplines pratiquées en les ordonnant par ordre croissant en fonction des proportions d'artistes qui disent n'avoir pas fait ni vente ni commande. Les résultats indiquent que cette proportion est plus forte parmi les gens du multimédia, de la performance et de l'illustration. Par contre, les disciplines pouvant déboucher sur une vente ou une commande sont plutôt la vidéo, l'image de synthèse et les disciplines plus traditionnelles comme le dessin et la peinture.

Discipline pratiquée	oui (%) ordre décroissant	non (%)
Vidéo	100	0
Image de synthèse	100	0
Gravure, estampe, sérigraphie	88	12
Dessin	82	18
Peinture	80	20
Sculpture	77	23
Photographie	75	25
Installation	63	37
Autres	61	39
Illustration	50	50
Performance	50	50
Multimédia	-	100

Tableau 7.2.2 : Les ventes et les commandes selon les disciplines pratiquées

Les ventes à des particuliers sont plus nombreuses. Elles concernent plus de 75% des artistes, quelles que soient la catégorie d'âge et la discipline pratiquée. Les ventes dans des collections publiques touchent trois fois moins d'artistes, soit autour de 25%. Les ventes à une collection d'entreprise n'ont concerné que moins d'un artiste sur six (15%), tandis que les commandes dans le cadre de projets d'intégration à l'architecture (politique du « 1% ») et les autres types de commande sont les moins fréquents, touchant un artiste sur dix (respectivement 12 et 11%).

Groupe d'âge	Vente à un particulier (%)	Vente à une collection d'entreprise ou collection privée (%)	Vente à une collection publique (%)	Intégration des arts à l'architecture (%)	Autre type de commande (%)
Né avant 1939	100	33	67	67	–
Entre 1940 et 1949	88	12	–	–	–
Entre 1950 et 1959	74	16	26	–	11
Entre 1960 et 1969	71	16	26	–	6
Entre 1970 et 1979	64	11	15	4	17
Entre 1980 et 1989	57	–	14	–	29

Tableau 7.2.3 : Types de vente ou de commande suivant les groupes d'âge

Sur le plan de l'âge, les artistes les plus âgés ont significativement plus de chances d'avoir des œuvres dans des collections d'entreprises ou dans des collections publiques, quoique l'écart entre les catégories d'âge soit un peu moindre en ce qui concerne les collections d'entreprise. L'âge semble jouer un rôle plus important pour les commandes d'intégration des arts à l'architecture, tandis qu'il l'est moins pour les autres types de commande.

Les artistes qui travaillent l'image de synthèse par infographie se retrouvent au premier rang pour la vente à une collection d'entreprise et au second pour la vente à des collections publiques et pour les autres types de commande, mais sont absents dans le cadre de l'intégration des arts à l'architecture. Le dessin, comme la performance, est très présent dans les collections des particuliers. Il se classe plutôt bien dans les collections publiques mais il n'y a pas de commande dans le cadre du 1%. Quant à la peinture, elle se vend bien auprès des particuliers (78%) mais beaucoup moins bien pour des collections d'entreprise (17%), des collections publiques (13%), des autres types de commande (11%), et pratiquement pas dans le cadre du 1% (4%).

Vente à un particulier (%)		Vente à une collection d'entreprise ou collection privée (%)		Vente à une collection publique (%)		Intégration des arts à l'architecture (%)		Autre type de commande (%)	
Arts textiles	100	Image de synthèse	50	Image de synthèse	100	Sculpture	5	Vidéo	100
Image de synthèse	100	Gravure, estampe	25	Performance	50	Peinture	4	Image de synthèse	50
Dessin	91	Installation	25	Installation	38	Dessin	-	Installation	25
Gravure, estampe	87	Peinture	17	Photographie	38	Gravure, estampe	-	Photographie	25
Sculpture	82	Sculpture	14	Dessin	27	Arts textiles	-	Autres	23
Peinture	78	Autres	8	Gravure, estampe	25	Illustration	-	Illustration	17
Installation	75	Illustration	-	Sculpture	18	Image de synthèse	-	Peinture	11
Vidéo	67	Arts textiles	-	Illustration	17	Installation	-	Sculpture	9
Photographie	62	Dessin	-	Peinture	13	Multimédia	-	Dessin	9
Performance	50	Multimédia	-	Autres	8	Vidéo	-	Multimédia	-
Autres	46	Photographie	-	Multimédia	-	Photographie	-	Arts textiles	-
Illustration	33	Performance	-	Arts textiles	-	Performance	-	Performance	-
Multimédia	-	Vidéo	-	Vidéo	-	Autres	-	Gravure, estampe	-

Tableau 7.2.4 : Types de vente ou de commande selon les disciplines pratiquées

7.3 Aides financières, bourses, prix et commandes

Le tableau suivant présente les proportions d'artistes ayant déjà fait des demandes d'aide financière soumise et obtenue, en tenant compte de diverses sources de financement possibles.

La très forte majorité des artistes, plus d'un sur deux, a soumis une demande d'aide financière à au moins une occasion. En distinguant les différentes sources, nous pouvons constater que deux artistes sur cinq (41,8%) ont soumis et obtenu une ou plusieurs aides du ministère de la Culture par l'intermédiaire des DRAC. La plus répandue est l'aide individuelle à la création (environ un quart des artistes l'a reçue) tandis que les autres (l'allocation de recherche vidéo, l'allocation de recherche et de séjour à l'étranger, l'aide à l'édition, l'aide à la première exposition, l'allocation de création en graphisme, et l'allocation exceptionnelle) n'ont été que très peu

sollicitées par les artistes. La seconde aide financière déclarée est le Défi Jeune (du ministère de la Jeunesse et des Sports) qui s'adresse aux jeunes de moins de vingt-huit ans : un artiste sur dix l'a obtenu en région Nord Pas-de-Calais.

Le mécénat et les autres aides financières provenant du secteur privé ne représentent qu'une faible proportion des demandes obtenues par rapport à l'ensemble des demandes faites auprès d'organismes publics : environ un artiste sur dix. Quant aux autres types d'aide, il s'agit surtout de prix dont la rétribution peut être d'ordre symbolique autant que financière.

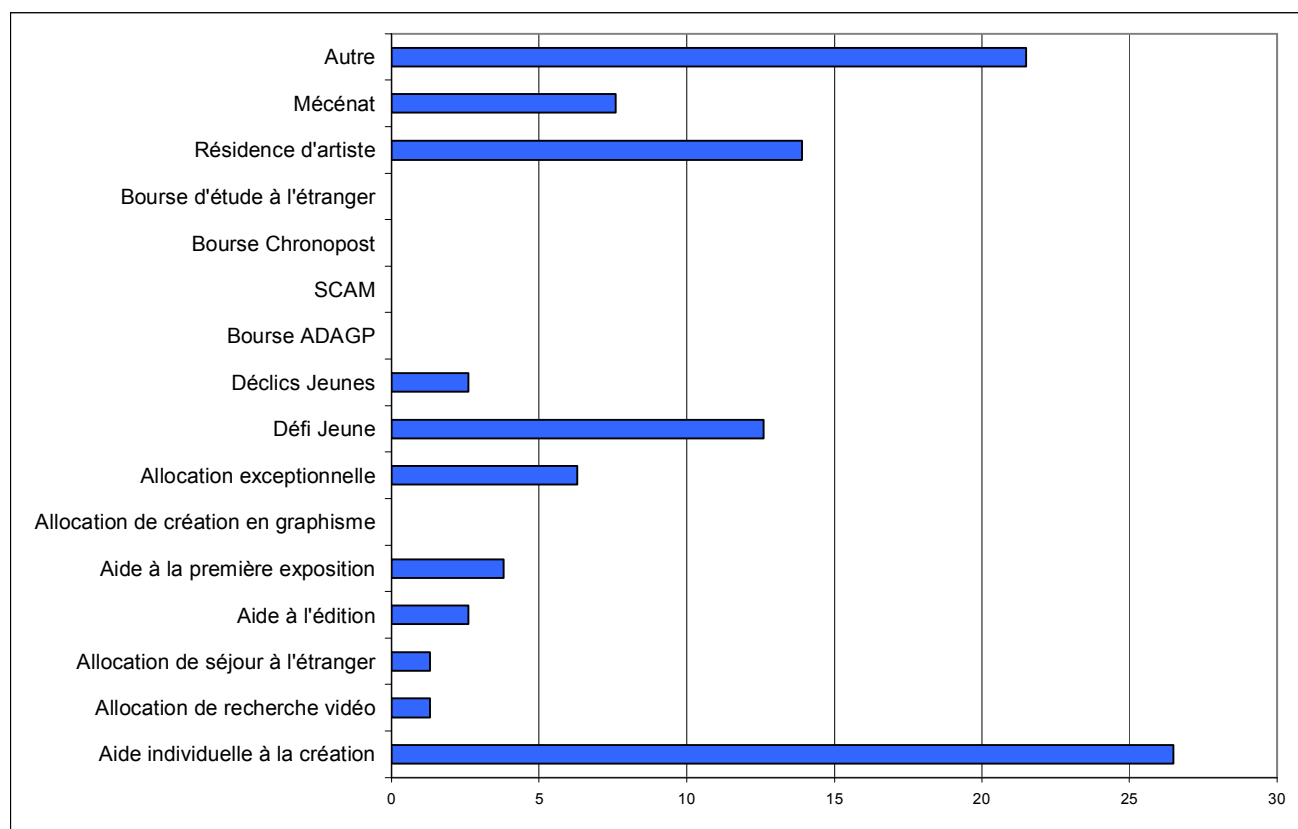


Tableau 7.3.1 : Répartition des demandes d'aide financière soumise et obtenue

Qu'il s'agisse de demandes auprès de la DRAC, de la Région ou à un autre organisme public ou privé, nous pouvons observer à partir du tableau 7.3.2 une tendance à l'accroissement de ces demandes dans les générations plus jeunes. Une césure est perceptible entre les artistes nés avant 1959 et les autres, les premiers étant nettement moins nombreux à déclarer avoir déjà fait des demandes de bourses ou de subventions. Les plus jeunes semblent au contraire soumettre plus facilement leur candidature pour l'obtention de prix et d'aides.

Demande ou candidature	Tous les artistes		Année de naissance											
			Avant 1939		Entre 1940 et 1949		Entre 1950 et 1959		Entre 1960 et 1969		Entre 1970 et 1979		Entre 1980 et 1989	
	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%
Aide individuelle à la création	21	26,5	-	-	1	50	3	50	10	29,4	8	26,6	-	-
Allocation de recherche vidéo	1	1,3	-	-	1	50	-	-	-	-	-	-	-	-
Allocation de recherche et de séjour en France et à l'étranger	1	1,3	-	-	-	-	-	-	1	2,9	-	-	-	-
Aide à l'édition	2	2,6	-	-	-	-	-	-	-	-	2	6,7	-	-
Aide à la première exposition	3	3,8	-	-	-	-	-	-	1	2,9	2	6,7	-	-
Allocation de création et de diffusion dans le secteur du graphisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allocation exceptionnelle	5	6,3	-	-	-	-	1	16,7	4	11,8	-	-	-	-
Défi Jeune	10	12,6	-	-	-	-	-	-	2	5,8	6	20	2	28,6
Déclics Jeunes, Fondation de France	2	2,6	-	-	-	-	-	-	1	2,9	-	-	1	14,3
Bourse ADAGP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SCAM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bourse Chronopost	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bourse d'étude à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidence d'artiste	11	13,9	1	100	-	-	-	-	7	20,7	2	6,7	1	14,3
Mécénat	6	7,6	-	-	-	-	-	-	1	2,9	4	13,3	1	14,3
Autre	17	21,5	-	-	-	-	2	33,3	7	20,7	6	20	2	28,6
Total	79	100	1	100	2	100	6	100	34	100	30	100	7	100,1

Tableau 7.3.2 : Demandes d'aide financière et candidatures soumises selon les groupes d'âge

7.4 Réalisations à l'étranger

Près de 40% des artistes déclarent avoir déjà fait des réalisations à l'étranger. Le tableau 7.4 ordonne les lieux de diffusion selon la proportion d'artistes ayant exposé. Nous pouvons remarquer qu'un artiste sur quatre ayant exposé à l'étranger l'a fait dans une structure publique, tandis qu'un sur cinq a exposé dans une galerie privée. Nous retrouvons donc en tête les mêmes types de lieu de diffusion que pour les expositions réalisées en France. Quant aux musées ou centres d'art contemporain étrangers, ils ont accueilli un peu plus d'un artiste sur dix, soit presque autant que des structures françaises équivalentes (15% d'artistes ayant exposé seul en France et 17% dans le cadre d'une exposition collective).

Réalisations à l'étranger	%
Toutes catégories	39
Maison de la culture, galerie d'art municipale, centre culturel, bibliothèque	25
Galerie privée	20
Evènement avec comité de sélection	13
Musée d'art contemporain ou centre d'art	12
Autre lieu public ou commercial	8
Association d'artistes	7
Evènement sans comité de sélection	4
Atelier personnel ou local loué	3
Galerie universitaire	3
Autre lieu de diffusion permanent	3
Autre type de musée	2

Tableau 7.4 : Réalisations à l'étranger

7.5 Visibilité et couverture médiatique

Environ 80% des artistes ayant répondu à l'enquête ont déjà fait l'objet au moins une fois d'une couverture médiatique ou écrite de leur travail. En différenciant les types de couverture écrite ou médiatique, il apparaît que la couverture médiatique est celle qui touche le plus grand nombre d'artistes, soit un peu moins de deux artistes sur trois. Viennent ensuite les publications (un artiste sur trois) puis les revues d'art.

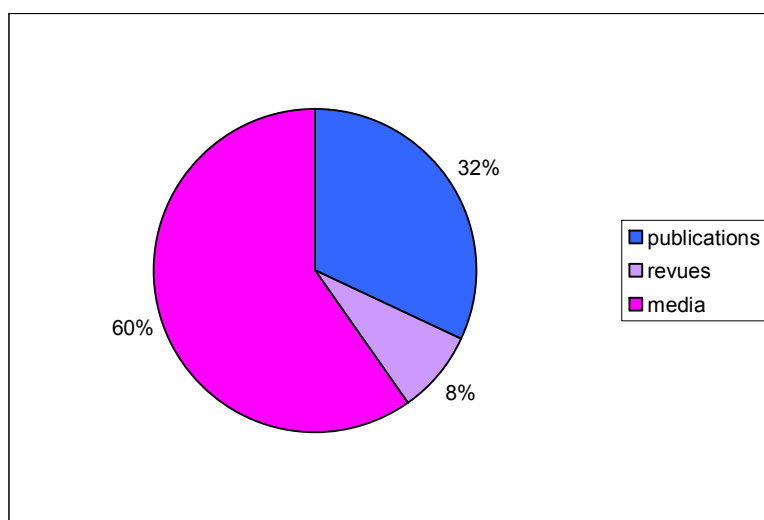


Tableau 7.5.1 : Visibilité et couverture médiatique

Cette répartition vaut pour toutes les catégories d'âge, comme nous pouvons le voir dans le tableau suivant :

Couverture : publications, revues, médias	Année de naissance (%)					
	Avant 1939	Entre 1940 et 1949	Entre 1950 et 1959	Entre 1960 et 1969	Entre 1970 et 1979	Entre 1980 et 1989
Toutes catégories	100	100	84	77	76	57
Publications						
Catalogue d'exposition financé par l'artiste	-	25	10	10	6	-
Catalogue d'exposition financé par un éditeur	-	25	26	26	32	-
Publication monographique financée par l'artiste	-	-	10	-	11	-
Publication monographique financée par l'éditeur	-	-	10	-	2	-
Un livre d'histoire de l'art ou un essai critique	33	-	-	6	-	-
Un répertoire d'artistes ou équivalent	33	-	32	19	26	-
Revues						
Revue spécialisée en arts visuels éditée en France	-	25	5	10	23	-
Revue spécialisée en arts visuels éditée à l'étranger	-	12	5	-	4	-
Médias						
Un journal quotidien édité en région	67	75	58	42	55	43
Un journal quotidien édité ailleurs	-	37	21	16	19	-
Un hebdomadaire culturel	33	25	10	13	15	14
Un autre type de périodique	-	12	21	13	15	-
Une émission culturelle à la radio	-	37	16	19	19	-
Une émission culturelle à la télévision	33	37	32	13	21	14
Un site Internet	33	-	16	23	26	14

Tableau 7.5.2 : Visibilité et couverture médiatique selon le groupe d'âge

Pour ce qui est des publications, ce sont les artistes nés entre 1950 et 1959 qui sont les plus présents dans l'ensemble des différents types de publication, et un artiste sur trois de cette catégorie d'âge a son nom cité dans un répertoire d'artistes. Les catalogues d'exposition financés par un éditeur présentent le travail d'un artiste sur trois né entre 1970 et 1979, alors qu'ils ne sont qu'un sur quatre à avoir leur nom dans un répertoire d'artistes. Enfin, ce sont les artistes les plus âgés qui sont présents dans des livres d'histoire de l'art.

Les revues d'art éditées en France ont présenté le travail d'un artiste sur quatre né entre 1940 et 1949, et né entre 1970 et 1979, tandis que les artistes des autres tranches d'âge n'ont été que très peu édités dans ce type de publication. Les proportions s'amenuisent encore lorsqu'il s'agit d'une revue éditée à l'étranger.

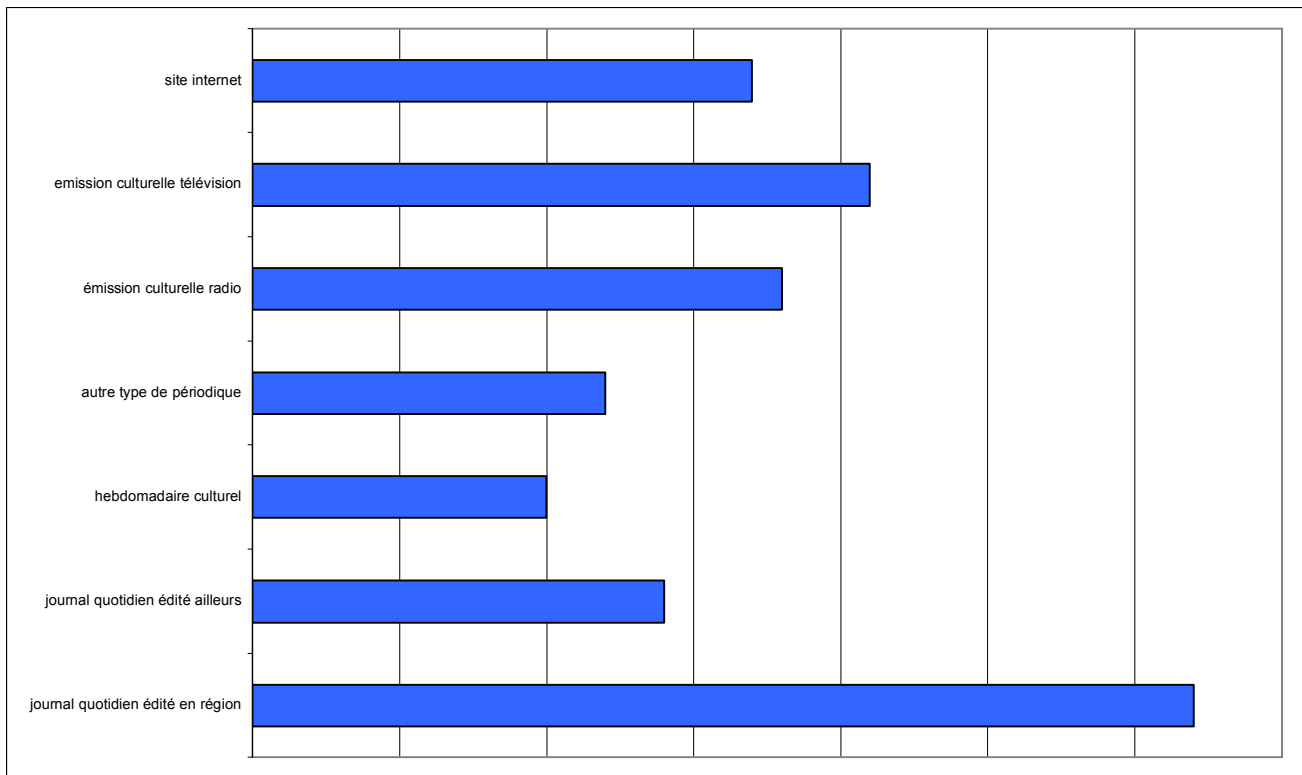


Tableau 7.5.3 : Couverture médiatique

La forme de couverture médiatique qui touche le plus grand nombre d'artistes, toute catégorie d'âge confondue, est l'article dans un journal quotidien édité en région. Pour l'ensemble des artistes, le pourcentage de ceux qui ont au moins bénéficié de ce type de couverture est proche de 60%, avec une prédominance de ceux nés entre 1940 et 1949 (trois artistes sur quatre de cette génération). Cette catégorie d'âge est celle la plus couverte et bénéficiant d'une plus grande visibilité, tout type de média confondu. Parmi les autres couvertures médiatiques, celles qui reviennent ensuite le plus souvent sont les émissions culturelles à la télévision (un artiste sur quatre, et un sur trois pour ceux nés entre 1940 et 1949). Puis, à proportion égale, les sites Internet et les hebdomadaires culturels ont couvert le travail d'un artiste sur cinq.

Annexes

Annexe 1 : Liste des tableaux et graphiques

Annexe 2 : Commentaires des personnes
ayant répondu au questionnaire

Annexe 3 : Copie du questionnaire

Annexe 1 : Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1	Les lieux de résidence des artistes.....	7
Tableau 1.1	La répartition de la population artistique au sein des quartiers de Lille.....	8
Tableau 2.1	La distribution des sexes selon les villes de résidence.....	9
Tableau 2.2.1	La distribution des groupes d'âge selon les villes de résidence.....	10
Tableau 2.2.2	La distribution des groupes d'âge selon l'activité, d'après l'enquête Emploi INSEE.....	10
Tableau 2.2.3	Distribution comparée des groupes d'âge de la population active menant une activité artistique.....	11
Tableau 2.3.1	Les lieux de naissance des artistes plasticiens exerçant en région Nord Pas-de-Calais.....	12
Tableau 2.3.2	Les lieux de naissance selon les villes de résidence.....	12
Tableau 2.4	Le mode de vie selon les villes de résidence.....	13
Tableau 2.4.2	La présence d'un conjoint selon les lieux de résidence.....	14
Tableau 2.4.3	La contribution du conjoint.....	15
Tableau 3.1	Le niveau du diplôme atteint pour l'ensemble des artistes et selon les disciplines.....	17
Tableau 3.2.1	Les lieux de formation en arts plastiques.....	18
Tableau 3.2.2	La répartition des types de formations suivies selon leurs lieux.....	19
Tableau 3.2.3	Les effectifs et les diplômés des écoles d'art de la Région en 2003.....	19
Tableau 4.1.1	La répartition des activités rémunérées liées aux arts plastiques.....	20
Tableau 4.1.2	Les activités d'enseignement et les autres activités rémunérées liées aux arts plastiques.....	21
Tableau 4.1.3	La répartition des activités rémunérées connexes aux arts plastiques.....	21
Tableau 4.1.4	Les sources d'information ayant permis de trouver une activité rémunérée liée aux arts plastiques.....	22
Tableau 4.2.1	Les activités d'enseignement liées aux arts plastiques.....	23
Tableau 4.2.2	Les activités d'enseignement liées aux arts plastiques selon les disciplines pratiquées.....	23
Tableau 5.1.1	La répartition du revenu total brut en 2003.....	25
Tableau 5.1.2	Le revenu total brut en 2003 selon les disciplines pratiquées.....	26
Tableau 5.1.3	Le revenu total brut en 2003 selon l'année de naissance.....	27
Tableau 5.2	Les sources de revenu en 2003.....	27
Tableau 5.3.1	La proportion du budget consacrée à la pratique des arts plastiques selon le revenu total brut en 2003.....	31
Tableau 5.3.2	La proportion du budget consacrée à la pratique selon les revenus en 2003.....	31
Tableau 5.3.3	Répartition du budget consacrée à la pratique selon les revenus en 2003.....	32
Tableau 5.4.1	L'endettement en 2003.....	32
Tableau 5.4.2	L'endettement en 2003 selon les disciplines pratiquées.....	33
Tableau 5.5.1	La répartition des artistes selon le statut fiscal.....	34
Tableau 5.5.2	Le statut fiscal selon les disciplines pratiquées.....	35
Tableau 5.5.3	Le revenu total brut en 2003 selon le statut fiscal.....	35
Tableau 5.5.4	La durée de l'intégration au dispositif RMI.....	36
Tableau 5.5.5	La répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge.....	36
Tableau 6.1.1	Le type de relation contractuelle selon les villes de résidence.....	38
Tableau 6.1.2	Le type de relation contractuelle selon les groupes d'âge.....	39
Tableau 6.1.3	Le type de relation contractuelle selon les disciplines pratiquées.....	40
Tableau 6.2.1	Les modalités de négociation du paiement.....	40
Tableau 6.2.2	Les modalités de négociation du paiement selon les villes de résidence.....	41
Tableau 6.2.3	Les modalités de négociation du paiement selon les groupes d'âge.....	41
Tableau 6.2.4	Les modalités de négociation du paiement selon les disciplines.....	42
Tableau 6.3.1	Les raisons du non-paiement.....	43
Tableau 6.3.2	Les raisons du non-paiement selon les villes de résidence.....	44
Tableau 6.3.3	Les raisons du non-paiement selon les groupes d'âge.....	45
Tableau 6.3.4	Les raisons du non-paiement selon les disciplines.....	46
Tableau 7.1.1	Les lieux d'exposition.....	48
Tableau 7.1.2	Les lieux d'exposition selon les groupes d'âge.....	49
Tableau 7.1.3	Les lieux d'exposition et les disciplines pratiquées.....	50
Tableau 7.2.1	Les ventes et les commandes selon les disciplines pratiquées.....	51
Tableau 7.2.2	Les ventes et les commandes selon les groupes d'âge.....	51
Tableau 7.2.3	Les types de vente ou de commande selon les groupes d'âge.....	51
Tableau 7.2.4	Les types de vente ou de commande selon les disciplines pratiquées.....	52
Tableau 7.3.1	La répartition des demandes d'aide financière soumise et obtenue.....	53
Tableau 7.3.2	La répartition des demandes d'aide financière et des candidatures soumises selon les groupes d'âge.....	54
Tableau 7.4	Les réalisations à l'étranger.....	55
Tableau 7.5.1	La visibilité et la couverture médiatique.....	55
Tableau 7.5.2	La visibilité et la couverture médiatique selon les groupes d'âge.....	56
Tableau 7.5.3	La couverture médiatique.....	57

Annexe 2 : Commentaires

« Dans l'espoir que cette étude soit utile et débouche sur une véritable réflexion du statut d'artiste, qui, en France, est totalement bafoué ! »

« Super longue ! Bon courage pour dépouiller »

« J'ai trouvé les questions plutôt cohérentes, sachant qu'il faut évaluer des pourcentages qui puissent varier d'une année sur l'autre. A ce jour, sur la trentaine d'artistes que je suis amenée à côtoyer régulièrement ou occasionnellement 95% disent connaître des difficultés liées à la création d'activités (perte de subventions dans les associations, charges trop lourdes dans le cas d'un artisanat ou une S.A...). Hormis dans les grosses agglomérations, les petites villes manquent de lieux collectifs de création mis à la disposition pour les artistes. Ce qui revient souvent dans les conversations c'est que du coup chacun s'isole dans sa création à défaut d'avoir un lieu de partage artistique ou d'échange artistique. Il ressort aussi des incohérences au niveau des rémunérations lors d'interventions des artistes (animation d'atelier). Il semble que l'on prenne parfois l'art plastique comme un art mineur qui doit se rétribuer au rabais ! Ou comme vous le disiez pas de statut d'intermittent. Etre artiste est avant tout une vocation, mais aujourd'hui un défi de tous les jours où il faut trouver la juste mesure entre l'alimentaire et sa passion. »

« Photographe amateur. Comment pouvoir vendre et effectuer des travaux photos rémunérés en étant dans la légalité ? »

« Très bonne initiative ! Vu les temps qui courent (trop vite) ce projet est important. »

« Mes réponses reflètent ma situation qui est privilégiée à certains égards et moins à d'autres. Le plasticien qui n'a pas la sécurité de l'emploi comme moi aura d'autres réponses plus existentielles. Il serait indispensable de définir un statut « refuge » du plasticien qui puisse accueillir les praticiens qui n'ont pas d'autre possibilité. Il serait également souhaitable que dans la fonction publique dont je fais parti, les textes de loi soient plus précis de façon à éviter les sévices auxquels se livrent certains supérieurs sans aucun secours laissé à l'employé. Merci pour votre action. »

« Cette étude (et aussi l'entretien) m'a ouverte sur des questions que je ne me posais pas par ignorance et j'espère que cet échange avec ma modeste participation contribuera à vous aider aussi. Toute réflexion faite, je me rends compte que je donne très souvent spontanément et qu'il m'est impossible de quantifier ou de donner une valeur, étant donné également que j'ai énormément de mal à fixer un prix. Cordialement. »

« Merci pour ces questions. L'ANPE Lille cadre qui n'écoute que les gamines en mini jupe, les fonctionnaires trop frileux, les statuts, les bruits de couloirs. Qui a la vraie information ? Les impôts ? Le CIRA ? Qui ? Je clochardise pour être artiste, naïtre riche ? »

« PFFF ! J'ai mis le temps, dépassé le délais mais j'y suis arrivé »

« Il me semble que l'initiative est excellente. Je m'interroge seulement sur les retombées d'une telle étude et de ses apports. Je vous serais gré de bien vouloir donner une suite par une réponse à ces interrogations car c'est dans le fond l'une des raisons essentielles au réenvoi de la présente. La seconde raison est évidemment d'apporter un soutien, si maigre soit-il, à des initiatives orientées vers les arts plastiques, si peu courantes hélas, de nos jours. Bon courage pour la suite. »

« Actuellement graphiste, je travaille sur ordinateur avec des entreprises. Depuis 2004, je suis à mon compte mais je ne produis pas d'exposition ou alors avec les cours d'arts plastiques que je donne qui sont d'ailleurs des cours d'informatique. Je ne crois pas être concernée par cette étude. »

« Cette étude est à priori bien ciblée mais je crois d'avantage au travail sur le terrain. D'ailleurs, la médiation des arts plastiques est tellement prenante que je n'ai pas assez de temps ni pour répondre à toutes vos questions ni pour ma pratique personnelle. »

« Je crois que cette étude est bien vue. Je m'interroge sur les aboutissants de cette étude mais qu'importe, le principal étant de faire, tu fais et c'est l'essentiel. Notre statut doit être défendu. Merci »

« Ce n'est pas la première fois que je réponds à ce genre de questionnaire. J'espère qu'il aura son utilité. Je déplore ce manque d'intérêt des institutions comme la DRAC, les musées, les galeristes. Je n'ai vu que deux fois dans mon atelier des institutionnels, conservateur ou responsable de centre culturel. En quarante ans de pratique artistique, j'ai jadis déposé un dossier à la DRAC, dossier qui n'a jamais bougé du rayonnage où il était entreposé. Je suis retourné le chercher. Le milieu artistique est constitué d'égoïstes, égocentriques, arrivistes se regroupant parfois par cooptation circonstanciée, prompts aux courbettes devant les institutionnels (du milieu ou politiques), aussi prompts à en dire du mal dès qu'ils ont le dos tourné. Dans le milieu artistique, les vrais amis avec qui je peux discuter, parler boulot, monter des projets communs sont vraiment rares. »

« J'espère que cette étude pourra déboucher vers un objectif et procurer des moyens concrets. Même si ce milieu est très difficile, je pense qu'il existe un réseau : on montre souvent les mêmes artistes. J'espère que la diffusion sera plus diversifiée suivant la compétence, la qualité du fond et de la forme et non uniquement par connaissance entre personnes. Merci. »

« Nous vivons dans une période de mutation à 180°, il faut redonner la vie aux choses, à la société, un sens, une intériorité si l'on veut que le monde devienne vivable, c'est le sujet d'un débat que vous pourriez organiser. L'Art peut-il changer le Monde ? Et ceci n'a rien à voir avec le discours universitaire ou mondain sur l'Art, c'est une question de survie. »

« Cette étude ne prend pas en compte le développement des arts auprès des retraités comme moi. »

« J'attends impatientement des suites, des pistes pour intégrer un collectif, échanger, approfondir les connaissances, améliorer la technique, avoir un retour sur la qualité de mon travail, bref...naître vraiment à ma qualité d'Artiste. »

« Bravo. Points à mon sens qui demandent d'avantage d'étude (plus de clarté) comme l'autodidactisme, la différence entre commande commerciale et artistique, le multimédia, le multi disciplinaire. Merci à vous. »

« La question 22 fait mal aux yeux. Le fait de devoir quantifier et dater chaque publication, demande d'aide ou exposition me semble inutile (et fastidieux) A part ça, ce questionnaire me paraît très important et très bien pensé. Merci à vous. »

« Artiste et commissaire d'exposition, je suis aussi salarié dans une structure artistique. Suite à ma formation de commissaire, je me suis beaucoup intéressé à la question du statu de l'artiste. Je travaille actuellement sur un projet de contrat de collaboration artiste/ institution fixant les bases et les détails d'un projet d'expo entre l'artiste et l'institution. Je suis à votre disposition pour de l'aide dans ce domaine, si nécessaire. »

« Et bien à vrai dire, je me sens un peu jeune pour rentrer parfaitement dans le cadre de cette enquête, étant donné que je viens juste de quitter le statut étudiant. D'autre part, bien que je me sente tout à fait plasticien, ma pratique au niveau statutaire, l'étiquette quoi, serait plutôt à la lisière avec l'art vivant, spectacle et tout ça, ce qui a tendance à compliquer parfois les moments où il faut faire rentrer ça dans les cases (je ne parle pas de ce questionnaire en particulier mais des démarches administratives en général. Exemple de question : à quel service de la DRAC doit s'adresser un plasticien qui fait des spectacles remplis de poésie sonore ? Art plastique ? Théâtre ? Poésie ?) et donc je me dis que ça pourrait être bien d'introduire dans cette réflexion sur le statut des artistes la question de la transdisciplinarité. Merci bien en tous cas. »

« En recevoir les résultats. (envoyer à tous ceux à qui vous avez adressé cette étude- questionnaire) »

« Merci pour cela ! Si cela pouvait permettre aux artistes de ne s'occuper que de création !!! (que de temps perdu au quotidien) »

« Pouvions- nous penser qu'un jour les artistes plasticiens puissent être pris en considération ? Il est difficile de dire oui et pourtant, je suis surpris de votre démarche auprès de nous et je vous remercie. Je pense que vous pouvez nous aider pour l'organisation d'expositions ou démarches administratives. L'artiste est quelqu'un de seul dans son atelier, devant les problèmes de recherches, nous sommes des solitaires, dans le doute et l'incertitude. Il est également difficile de consacrer tout son temps à son travail d'artiste et à son œuvre. Beaucoup de problèmes matériels nous en empêchent. »

« Je souhaite en savoir plus sur l'artothèque ainsi que l'espace qui sera prochainement ouvert à la malterie. »

« Je trouve que cette étude est excellente et qu'elle fera sûrement bouger la situation des artistes. Laissé à l'abandon à cause de leur passion, l'artiste peintre est encore perçu comme un être volage et marginal ! »

« C'est très bien et très important. Si cela pouvait déboucher sur une revalorisation de cette profession et des prises de consciences des difficultés rencontrées et des solutions à y apporter, cela serait extraordinaire parce qu'il y a du boulot dans ce secteur !!! Bon courage pour la suite ! »

« Il me semble important de mettre en valeur l'aspect « pluri- métiers » des artistes. On est rarement seulement artiste, on est souvent trésorier, diffuseur, chargé de communication, constructeur, enseignant...en même temps. Autre réflexion, il me semble aussi très intéressant d'avoir le projet de monter un centre de ressources mutualiste tel que vous l'envisagez. Cependant, il serait nécessaire de penser une mise en relation énorme avec les éventuelles portes auxquelles les gens qui auraient besoin de vous, viennent frapper (communiquer largement sur votre existence !) Ne pas perdre l'esprit d'échange fixé au départ du projet. J'aurais aimé adresser une question supplémentaire aux autres artistes : où puisez-vous votre énergie ? »

« Bonne idée de faire cette étude. Cependant, ma crainte dans ce genre de démarches est d'aboutir à des réglementations plus strictes et des obligations, entravant la liberté. Mais peut-être ce n'est pas fondé... Merci et bonne chance. »

« J'ai répondu à cette étude pour vous remercier de me l'avoir faite parvenir. J'ai peur que mes réponses ne vous soient pas utiles étant donné mon âge. Après m'être formée techniquement au maximum, je ne peins et ne grave au maximum de mon temps que depuis les années 70.

J'ai eu un mariage heureux et cinq enfants, cela m'a ralentie. Maintenant, j'ai la chance de toucher une retraite, je trouverais indécent de demander la moindre aide alors que tant de jeunes en auraient besoin. Je pense avoir mal géré matériellement mon parcours ! »

« Très très très bien ! »

« Peut-être faudrait-il faire une diffusion imprimée de vos démarches concernant cette étude dans le 50° Nord ainsi qu'une prospection dans les écoles d'Art de la région. Votre étude est sérieuse et je vous souhaite de réussir. »

« Il est parfois difficile d'être sûr de sa réponse car en constante évolution (statut, mode de travail...) mais c'est très bien et plutôt encourageant. Merci ! »

« Cette étude me paraît intéressante sur divers points de vue cependant elle semble très proche d'une vision établie par les institutions et ne fait pas trop apparaître la réalité du terrain. Mon expérience récente me permet de voir que le monde de la production artistique n'est pas paré de bonnes intentions. Le protectionnisme de certaines institutions semble jouer le jeu d'artistes connus et reconnus, mais ne semble pas vouloir ouvrir la porte à la création récente. Il m'apparaît qu'au

21^{ème} siècle, l'artiste peut encore mourir de faim avant d'être connu et une célébrité ou une possibilité de vivre de son art ne set pas à grand-chose si c'est à titre posthume. Je répons donc à cette étude en souhaitant que ce message soit entendu et en espérant que l'état des choses actuelles puisse évoluer pour les générations futures. »

« Etre au courant des résultats de ce travail, de connaître les retombées pour les artistes. Bon courage. »

« Très bien, difficile à remplir mais ça en vaut la peine. Impatient de voir la troisième phase. Sinon, malgré les choix proposés, on est parfois face à des réponses équivoques, notamment lorsqu'on est dans deux cas de figures simultanément : plasticien et membre d'une association (organisateur). »

« Je voulais profiter de cette étude pour dire que en tant qu'artiste il est très enrichissant de pouvoir intervenir dans le milieu scolaire. Quand tout se passe bien, il y a un réel échange entre les enfants et l'artiste, une communication s'installe. Cela fait huit ans que j'en ai la possibilité et c'est une réelle joie. De plus, ce salaire valorise notre démarche et nous aide à subsister avec le statut d'artiste. Mais seulement, voilà, cette année l'éducation nationale n'a plus les mêmes budgets, aussi beaucoup de projets de classe A.P.A.C sont annulés. C'est triste et surtout dommage ^pour les enfants et leur culture artistique. A quand une réelle connaissance du travail d'artiste des arts plastiques à l'école ? »

« Elle peut être intéressante pour certains, utile pour d'autres, indispensable pour quelques uns où se pose toujours la question de l'après... Si j'ai répondu à cette étude c'est que j'ai encore la naïveté de croire qu'elle aboutira à quelque chose de concret pour un maximum d'entre nous. »

« En espérant que cela débouche sur du concret. »

« Bonne continuation dans l'élaboration de votre projet, en souhaitant que l'analyse des résultats puisse aboutir sur du concret en fonction des besoins les plus souvent signalés. »

« En tant qu'artiste, je me sens plus ou moins isolée dans mes démarches. Je dois faire des recherches de lieux, de galeries et lorsque je fais ou réalise une expo, j'ai l'impression que j'ai eu de la chance ou que j'ai rencontré les bonnes personnes au bon moment mais cela demande toujours des efforts de ma part pour aller de l'avant et plus loin. C'est un travail de labeur. »

« Je vais essayer de vous exprimer, dans la mesure de mes possibilités, un réel et grandissant intérêt pour votre action. Alors, rendez-vous en octobre et un grand merci à vous aussi. »

« J'ai 60 ans moins 42 ans d'activités professionnelles indirectement liées à l'art. Je suis retraité. Je ne me suis jamais considéré comme artiste professionnel. J'ai travaillé par nécessité sans aide extérieure. Dans un certain sens, ce questionnaire ne me concerne pas. Il concerne les jeunes artistes. Le fait d'avoir été salarié en dehors de l'art m'a permis de rester libre de mes choix sans obligation de vente. Les temps ont changé, mais il s'agit toujours de choix, d'un mode de vie. Je n'ai pas répondu à certaines questions. J'ai 60 ans et un bilan n'est pas nécessaire. Je trouve votre démarche nécessaire, c'est pour cette raison que je vous ai répondu. »

« Travail très prof ! Bravo. »

« Il était temps ! Merci. »

« J'espère que cette étude apportera des éléments utiles aux artistes de la région. »

« C'est une très bonne idée et ce questionnaire m'aidera à trouver les bonnes informations pour évoluer dans ce domaine. Merci, à très bientôt. »

Annexe 3 : Copie du questionnaire

Etude 2004 : Statut, conditions de vie et de travail des artistes plasticiens et créateurs en Région Nord/Pas-de-Calais

Nous vous garantissons que toutes les informations fournies resteront anonymes. Merci encore pour votre collaboration. Si vous désirez des informations sur cette étude, vous pouvez contacter :
 Laurent MOSZKOWICZ – La Malterie – 42 rue Kuhlmann. 59800 LILLE
 03.20.78.28.72 ou par mail à artsplastiques@lamalterie.com

1 - Situation générale

1.1 Sexe

- Féminin
 Masculin

1.2 Année de naissance :

1.3 Lieu de naissance :

1.4 Ville de résidence :

Si vous êtes de la métropole lilloise, pouvez-vous préciser le quartier :

1.5 Métier principal des parents :

Père :

 Mère :

1.6 Situation familiale :

- Célibataire
 En concubinage
 Marié(e)
 Divorcé(e)
 Veuf (ve)

1.7 Situation professionnelle

- RMI
 Salarié
 CDI
 CDD
 Intermittent
 Indépendant
 Autre :

2 - Mode de vie

2.1 Mode de vie :

- Vit seul
 Avec conjoint seulement
 Avec conjoint et enfant(s)
 Avec enfant(s) seulement
 Avec d'autres personnes

Si vous avez des enfants

Nombre d'enfants :

Quel est l'âge du plus jeune ?
ans

Quel était votre âge à la naissance de votre premier enfant ?
ans

2.2 Statut d'emploi du conjoint

- Salarié(e) à temps plein
 Salarié(e) à temps partiel
 Travailleur indépendant
 N'a pas de travail rémunéré

Profession du conjoint

- Création artistique en arts plastiques
 Autre création artistique
 Autre profession du domaine des arts
 Profession non liée aux arts

3 - Formation en arts plastiques

3.1 Etes-vous autodidacte ?

- Oui
 (veuillez passer à la rubrique 4)
- Non
 (veuillez répondre à la question 3.2)

3.2 Avez-vous accès à des formations complémentaires ?

- Oui
 Non

Si non, précisez pour quelles raisons :

.....

3.3 Formation liée aux arts plastiques

Veuillez indiquer toutes les formations que vous avez reçues. Veuillez préciser s'il s'agit d'étude dans un domaine lié aux arts visuels (incluant les arts plastiques, l'histoire de l'art, l'esthétique, les métiers d'art, etc.) ou dans un autre domaine.

Formation	Lieu de formation
BEAUX ARTS	
<input type="checkbox"/> CESAP (Certificat d'Etudes Supérieures d'Arts Plastiques)	
<input type="checkbox"/> DNAT (Diplôme National d'Arts et Techniques)	
<input type="checkbox"/> DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques)	
<input type="checkbox"/> DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Arts Plastiques)	
<input type="checkbox"/> Diplôme d'art déco	
UNIVERSITE	
<input type="checkbox"/> Doctorat	
<input type="checkbox"/> DESS	
<input type="checkbox"/> DEA	
<input type="checkbox"/> Agrégation	
<input type="checkbox"/> CAPES	
<input type="checkbox"/> Maîtrise	
<input type="checkbox"/> Licence	
<input type="checkbox"/> DEUG	
AUTRES FORMATIONS	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

4 - Disciplines que vous pratiquez

Veillez indiquer toutes les disciplines que vous pratiquez en ce moment en cochant les cases correspondantes. Si vous considérez l'une ou certaines d'entre elles comme discipline principale, veuillez également l'indiquer ainsi que l'année.

	Discipline(s) principale(s)	Depuis quand
<input type="checkbox"/> Art public		
<input type="checkbox"/> Arts textiles		
<input type="checkbox"/> Dessin		
<input type="checkbox"/> Gravure / estampe / sérigraphie		
<input type="checkbox"/> Illustration		
<input type="checkbox"/> Image de synthèse par infographie		
<input type="checkbox"/> Installation		
<input type="checkbox"/> Multimédia		
<input type="checkbox"/> Peinture		
<input type="checkbox"/> Photographie		
<input type="checkbox"/> Performance		
<input type="checkbox"/> Sculpture		
<input type="checkbox"/> Vidéo		
<input type="checkbox"/> Autres. Précisez :		

5 - Logement, équipement, atelier, matériel

5.1 Logement

Laquelle des catégories suivantes s'applique le mieux à votre situation de logement ?

- Propriétaire ou copropriétaire de votre logement
- Locataire ou colodataire
- En pension
- Je vis chez un de mes proches (parents, famille, ami)
- Squat

Etes-vous propriétaire d'autres biens immobiliers ?

- Oui
- Non

5.2 Equipement

Disposez-vous d'équipements directement liés à la production de vos œuvres d'art visuel (excluant véhicules automobiles, mais incluant appareils photo, photocopieur, fax, ordinateurs,...) ?

- Oui
- Non

Pouvez-vous estimer la valeur monétaire actuelle de remplacement de ces équipements ?
..... €

Possédez-vous un accès à Internet ?

- Oui
- Non

5.3 Atelier

Votre logement comprend-il votre atelier ?

- Oui
- Non

Si non, disposez-vous d'un atelier ailleurs ?

- Oui
- Non

Pouvez-vous estimer la surface de votre atelier, qu'il soit dans votre logement ou ailleurs ?

..... m²

Indiquez le code postal de votre atelier :

Si vous disposez d'un atelier ailleurs, êtes-vous :

- Propriétaire ou copropriétaire (seul en atelier)
- Propriétaire ou copropriétaire (atelier partagé)
- Seul locataire de l'atelier
- Colocataire de l'atelier
- Squatter

Pouvez-vous estimer le coût d'utilisation mensuel de votre atelier (loyer, charges, quote-part de vos coûts de logement) ? :

.....€

Comment avez-vous trouvé votre atelier :

- Annonce immobilière
- Relations
- Par le biais d'une association
- Autre :

5.4 Matériel

Comment financez-vous le matériel nécessaire à la production de vos œuvres :

- Par vos fonds propres
- Par le produit de la vente de vos œuvres
- Par des aides financières ou des subventions
- Autres :

Pouvez-vous estimer la part que représentent vos achats de matériel dans le budget annuel consacré à la production ?

.....% du budget par an

6 - Enseignement des arts plastiques

6.1 Avez-vous déjà enseigné les arts plastiques dans un lycée, un collège, une école primaire, une association, ...?

- Oui :
 - Enseignement des arts plastiques (Education Nationale)
 - Enseignement périscolaire des arts plastiques (écoles municipales, cours privés, associations...)
- Non (veuillez passer à la rubrique 7)

6.2 Si oui, par quel moyen avez-vous trouvé cet emploi ?

- Concours :
- Annonces (journaux, sites Internet) :
- ANPE
- Relations :
- Stage débouchant sur une embauche :
- Par votre ancienne école :
- Candidature spontanée :
- Centre d'information spécialisé :
- Autre :

6.3 Comment qualifiez-vous votre activité ?

- Enseignant, professeur
- animateur socioculturel
- Plasticien intervenant
- animateur

6.4 Combien de temps en moyenne consacrez-vous à cette activité ?

.....heures par mois

6.5 Par rapport à votre pratique personnelle, estimez-vous que cette activité est :

- Un soutien financier indispensable
- Utile et ne contrarie pas trop votre production artistique
- Envahissante et ne vous laisse pas suffisamment de temps pour créer

7 - Autres activités rémunérées liées à la pratique des arts plastiques

7.1 Exercez-vous des activités rémunérées liées à la pratique des arts plastiques ?

- Oui (Précisez la fréquence) :
 - Commissaire d'exposition indépendant :fois
 - Gestionnaire de lieu de production ou de diffusion, d'un organisme ou d'une revue d'art :fois
 - Illustration publicitaire, design graphique, dessin technique, etc :fois
 - Travaux photographiques commerciaux :fois
 - Autres travaux artistiques commerciaux :fois
 - Animation parascolaire :fois
- Non (veuillez passer à la rubrique 8)

7.2 Si oui, par quel moyen avez-vous trouvé cet emploi ?

- Concours :
- Annonces (journaux, sites Internet) :
- ANPE
- Relations :
- Stage débouchant sur une embauche
- Votre ancienne école
- Candidature spontanée
- Centre d'information spécialisé :
- Autre :

8 - Autres activités rémunérées étrangères aux arts plastiques

8.1 Exercez-vous des activités professionnelles rémunérées étrangères aux arts plastiques ?

- Oui
- Non (veuillez passer à la question 9)

8.2 Lesquelles ?

S'il y a lieu, veuillez inscrire les activités étrangères aux arts plastiques que vous exercez en ce moment ou antérieurement contre rémunération. Précisez de quelle année à quelle année vous avez exercé chacune d'entre elles. Vous pouvez inscrire jusqu'à deux périodes différentes de travail pour chaque activité exercée contre rémunération.

ACTUELLEMENT		
Activités exercées	Depuis le	
•		
•		
ANTERIEUREMENT		
Activités exercées	De	à
•		
•		
•		
•		
•		
•		
•		

9 - Statut juridique, statut fiscal et statut social

9.1 Forme juridique

Etes-vous :

- Travailleur indépendant
- Constitué en société
- Constitué en micro-entreprise
- Association loi 1901
- Autre :

Avez-vous habituellement des employés ou assistants ?

- Oui
- Non

9.2 Statut fiscal

Du point de vue fiscal, sous quel statut vous déclarez-vous en 2003 ? (une seule réponse s.v.p)

- Travailleur indépendant
- Salarié
- Travailleur indépendant et salarié
- Demandeur d'emploi

Si vous êtes demandeur d'emploi, touchez-vous le RMI ?

- Oui.
Depuis combien de temps ?
- Non

Si vous êtes demandeur d'emploi, touchez-vous les ASSEDIC ?

- Oui.
Depuis combien de temps :
- Non

Si vous êtes demandeur d'emploi, bénéficiez-vous d'un accompagnement spécifique de la part des services d'insertion ?

- Oui.
Depuis combien de temps ?
- Non

Depuis le début de votre carrière, avez-vous rencontré avec le fisc des problèmes liés à l'exercice de votre métier d'artiste ?

- Oui
- Non (veuillez passer à la question 9.3)

S'agissait-il de l'un des problèmes suivants ?

- Votre statut de travailleur indépendant (remis en cause ?)
- La déduction de pertes dues à votre pratique artistique
- Le refus de certaines de vos dépenses déclarées en déduction de vos revenus
- Autre

9.3 Statut social

A quelle couverture sociale êtes-vous affilié :

- Maison des Artistes
 AGESEA
 CMU
 Autre :

Avez-vous une mutuelle complémentaire ?

- Oui
 Non

Contribuez-vous à une caisse de retraite (fonds de pension) comme employé ?

- Oui
 Non

Si oui, depuis combien d'années contribuez-vous à une caisse de retraite ?
ans

Avez-vous déjà contribué à une caisse de retraite en tant qu'employé ?

- Oui
 Non

Si oui, pendant combien d'années avez-vous contribué à une caisse de retraite ?
ans

9.4 Travailleur indépendant

Exercez-vous votre métier d'artiste au moins en partie comme travailleur indépendant ?

- Oui
 Non

9.5 Assurances

Contribuez-vous à l'assurance emploi ?

- Oui
 Non

Avez-vous une police :

- d'assurance vie ?
 d'assurance habitation ?
 d'assurance atelier ?
 d'assurance équipement ?

10 - Prix et bourses

10.1 Avez-vous déjà soumis une candidature en vue d'obtenir une aide financière (bourse, subvention), un prix ou une commande ?

- Oui
 Non
 (veuillez passer à la question 11)

	Nombre de fois	Pour lesquelles avez-vous trouvé une aide ?	Année
<input type="checkbox"/> aide individuelle à la création	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> allocation de recherche vidéo	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> allocation de recherche et de séjour en France ou à l'étranger	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> aide à l'édition	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> aide à la première exposition	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> allocation de création et de diffusion dans le secteur du graphisme	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> allocation exceptionnelle	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Défi jeune	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Déclics Jeunes, Fondation de France	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Bourse ADAGP	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> SCAM (Société Civile des Auteurs Multimédia)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Bourse Chronopost	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Bourse d'étude et de stage à l'étranger Précisez:.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Résidence d'artiste Précisez:.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Mécénat :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/>

10.2 Quelle a été votre ou vos sources d'information ?

- Institutions (DRAC, Région, Département, Ville, CRIJ...)
- Presse spécialisée
- Sites Internet
- Relations
- Centre d'information spécialisé
- Associations
- Autre :

11 - Expositions réalisées en France et à l'étranger

11.1 Veuillez indiquer tous les types de lieux dans lesquels vous avez déjà réalisé une exposition en France ou à l'étranger.

	Expositions individuelles				Expositions collectives			
	Année(s)	Nombre de fois	En France	A l'étranger	Année(s)	Nombre de fois	En France	A l'étranger
Musée d'art contemporain ou centre d'art équivalent			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre type de musée (Histoire Naturelle, Cité des Sciences...)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evènement avec comité de sélection			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maison de la culture, galerie d'art municipale, centre culturel, bibliothèque			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Galerie universitaire			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre d'artistes autogéré			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Galerie privée			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre lieu de diffusion permanent			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evènement sans comité de sélection (peinture en direct, fête de rue...)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atelier personnel ou local loué			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre lieu public ou commercial			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11.2 Comment avez-vous été informé de l'existence de ces lieux d'exposition ?

- Relations
- Presse spécialisée
- Site(s) Internet
- Centre(s) d'information
- Votre ancienne école
- Autre :

12 - Projets d'exposition non retenus

Pour chacun des types de lieu où vous n'avez jamais exposé, indiquez ceux auxquels vous avez soumis un dossier en vue d'exposer. Veuillez indiquer, dans chaque cas, l'année où vous avez fait la démarche pour la première fois.

	Dossier	Année
Centre d'artistes autogéré, association	<input type="checkbox"/>
Musée d'art ou centre d'exposition équivalent	<input type="checkbox"/>
Maison de la culture ou galerie d'art municipale	<input type="checkbox"/>
Galerie universitaire	<input type="checkbox"/>
Galerie privée	<input type="checkbox"/>
Evènement spécial	<input type="checkbox"/>
lieu public ou commercial	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

13 - Relations avec les diffuseurs

13.1 Les relations contractuelles avec les diffuseurs

Lors d'une manifestation artistique, quel type de relations avez-vous généralement avec vos diffuseurs ?
Trois réponses possibles numérotées de 1 à 3, le numéro 1 étant la situation la plus fréquemment rencontrée.

J'ai reçu un paiement pour l'exposition de mon/mes œuvres	
Je n'ai reçu aucun paiement mais je n'ai pas payé de frais	
On m'a dit que le prix d'achat payé pour mon/mes œuvres comprenait le paiement des frais d'exposition	
Le diffuseur m'a demandé de ne pas être payé pour l'exposition	
Le diffuseur m'a demandé de lui céder mes droits	
J'ai payé pour exposer / j'ai exposé à mes frais	
Autre :	
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	

13.3 Les raisons du non paiement

Lors d'une manifestation artistique, pourquoi généralement n'avez-vous pas été payé ?
 Trois réponses possibles numérotées de 1 à 3, le numéro 1 étant la situation la plus fréquemment rencontrée.

Je ne savais pas que je pouvais demander à être payé	
La personne responsable de l'exposition n'a pas offert de me payer	
La personne responsable de l'exposition m'a dit que son budget ne lui permettait pas de me payer	
On m'a dit que le paiement des droits d'exposition étaient inclus dans l'achat de mon/mes oeuvres	
Parce qu'un autre type de rémunération était offert (frais de transport, matériel...)	
On m'a dit que mes œuvres ne seraient pas achetées si je ne renonçais pas à mon droit d'exposition	
J'ai accepté de ne pas être payé parce qu'il est important d'être diffusé	
J'ai refusé d'exposer compte tenu du faible budget	
Autre :	
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	

13.2 Les modalités de négociation du paiement

Lors d'une manifestation artistique, de quelle manière êtes-vous généralement payé ?
 Trois réponses possibles numérotées de 1 à 3, le numéro 1 étant la situation la plus fréquemment rencontrée.

Par voie de négociations directes avec l'artiste	
Par voie de négociations avec un agent ou une galerie	
Montant fixé par le diffuseur	
Autre forme de paiement :	
Je ne sais pas, je ne me souviens pas	

14 - Ventes et commandes

Avez-vous déjà réalisé la vente d'une de vos œuvres, directement ou par l'intermédiaire d'une galerie, ou avez-vous déjà réalisé une commande ?

- Oui
- Non (veuillez passer à la question 15)

Veillez indiquer, dans chaque cas, l'année où vous l'avez réalisée pour la 1^{ère} fois et combien de fois vous en avez réalisé dans votre carrière.

	<i>1^{ère} fois</i>	<i>Nombre de fois</i>
<input type="checkbox"/> Vente à un particulier
<input type="checkbox"/> Vente à une collection d'entreprise ou collection privée
<input type="checkbox"/> Vente à une collection publique (musée, municipalité, FRAC, bibliothèque...)
<input type="checkbox"/> Projet d'intégration des arts à l'architecture (politique des 1%)
<input type="checkbox"/> Autre type de commande

15 - Artothèque

15.1 Avez-vous déjà loué une de vos œuvres ?

- Oui
- Si oui, dans quel cadre ?.....
- Non

15.2 Connaissez-vous le fonctionnement d'une artothèque (structure qui assure un service de prêts d'œuvres auprès des particuliers, collectivités, entreprises,...) ?

- Oui
- Non

15.3. Seriez-vous intéressé qu'une artothèque se charge de la location de vos œuvres ?

- Oui
- Non

Si non, quelles objections avancez-vous ?

.....

.....

.....

Si oui, quels avantages pensez-vous y trouver (communication de votre travail, apport financier, stockage,...) ?

.....

.....

.....

16 - Dons

Avez-vous déjà fait don de vos œuvres (hors famille et amis) ?

- Oui
 Non (veuillez passer à la question 17)

16.1 Don à une collection publique

Avez-vous fait don de l'une de vos œuvres à un musée ou une collection publique équivalente ?

- Oui.
 Précisez :
- Non

Si oui, nombre d'œuvres que vous avez données :
 Valeur estimée de toutes les œuvres données :

16.2 Autre don

Avez-vous fait don de l'une de vos œuvres à un autre type d'organisme ou d'évènement ?

- Oui.
 Précisez :
- Non

Si oui, nombre d'œuvres que vous avez données :
 Valeur estimée de toutes les œuvres données :

16.3 Echange

Avez-vous échangé une ou des œuvres ?

- Oui
 Non

Si oui, nombre d'œuvres que vous avez échangées :
 Valeur estimée de toutes les œuvres échangées :
 Dans quel cadre ?

- Echange d'œuvre(s) entre artiste(s)
 Echange contre service
 Autre :

17 - Revenus et endettement

17.1 Revenus

Quelle a été votre rémunération durant les douze derniers mois ?

- Entre 0 et 10 000€
 Entre 10 000 et 20 000€
 Entre 20 000 et 30 000€
 Entre 30 000 et 40 000€
 Plus de 40 000€

Veuillez indiquer en pourcentage, la proportion de votre revenu total de 2003 qui provient de chacun des types de sources suivants :

Revenu provenant de la pratique des arts plastiques	
Enseignement des arts plastiques	
Revenu provenant d'autres activités liées aux arts plastiques	
Revenu d'activité étrangère aux arts plastiques	
Revenu d'Assedic, de retraite et autres aides	
Revenu de subventions et autres aides publiques	
Autre :	
Total de tous les revenus en 2003	100 %

17.2 Endettement

Veuillez estimer le total de toutes vos dettes, y compris prêts bancaires :€

18 - Contribution de vos proches

Parmi les situations suivantes, veuillez indiquer toutes celles qui décrivent la contribution réelle de vos proches à l'exercice de votre carrière artistique. Dans chaque cas, indiquez à quelle fréquence vos proches contribuent à l'exercice de votre carrière artistique, en indiquant s'il s'agit de votre conjoint ou d'autres personnes.

	Conjoint			Autre personne		
	souvent	à l'occasion	rarement	souvent	à l'occasion	rarement
<input type="checkbox"/> Contribution artistique directe (collaboration au plan de la création)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Contribution artistique indirecte (échanges, discussions, jugements esthétiques...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Contribution gratuite à l'organisation ou à la diffusion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Contribution financière directe (achat d'œuvres, partage des coûts d'atelier, etc...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Contribution financière indirecte (dépenses domestiques, don de meubles, prêt de logement...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

19 - Publications, revues, médias

Votre travail a-t-il déjà été couvert par une publication, une revue ou une autre forme de média ?

- Oui
 Non (veuillez passer à la question 20)

PUBLICATIONS	Nombre de fois
<input type="checkbox"/> catalogue d'exposition financé par vous (tout ou en partie)
<input type="checkbox"/> catalogue d'exposition financé par l'éditeur (musée, galerie...)
<input type="checkbox"/> Publication monographique financée par vous (tout ou en partie)
<input type="checkbox"/> Publication monographique financée par l'éditeur
<input type="checkbox"/> Un livre d'histoire de l'art ou un essai de critique d'art présentant plusieurs artistes
<input type="checkbox"/> Un répertoire d'artistes ou équivalent
REVUES	
<input type="checkbox"/> Revue spécialisée en arts visuels éditée en France
<input type="checkbox"/> Revue spécialisée en arts visuels éditée à l'étranger
MEDIAS	
<input type="checkbox"/> Un journal quotidien édité en région
<input type="checkbox"/> Un journal quotidien édité ailleurs
<input type="checkbox"/> Un hebdomadaire culturel
<input type="checkbox"/> Un autre type de périodique
<input type="checkbox"/> Une émission culturelle à la radio
<input type="checkbox"/> Une émission culturelle à la télévision
<input type="checkbox"/> Un site Internet

20 - Communication

20.1 Avez-vous un book ?

- Non
 Oui

Si non, quelles sont les raisons qui vous empêchent d'en avoir un ?

- Raisons financières
 Manque de temps
 Manque de moyens techniques
 Vous n'en voyez pas l'utilité immédiate

Si oui, sous quel format le communiquez-vous ?

- Format papier
 Format électronique (CD-Rom...)
 Site Internet
 Vidéo
 Autre :

20.2 Avez-vous connaissance d'une structure conservant un dossier sur votre travail artistique ?

- Oui
 Quelle est-elle ?.....
 Non

20.3 Tenez-vous une revue de presse actualisée sur vos travaux ?

- Oui
 Non

20.4 Gérez-vous un carnet d'adresse dont vous contactez les membres pour chacune de vos manifestations ?

- Oui
 Non

Si oui, votre carnet compte-t-il :

- Des journalistes
 Des professionnels du milieu artistique
 Des amateurs d'art

21 - Intégration dans le milieu des arts

21.1 Faites-vous partie d'une association ou d'un collectif d'artistes ?

- Oui. Lequel/laquelle :
 Non

Si oui, quels avantages y trouvez-vous ?.....

21.2 Concernant votre intégration dans le milieu des arts :

	souvent	à l'occasion	rarement	jamais
Dans la vie privée, fréquentez-vous des gens du milieu artistique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discutez-vous de votre travail ou de l'art en général ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fréquentez-vous régulièrement des manifestations ou des lieux artistiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistez-vous régulièrement à des rencontres ou des réunions organisées par des associations ou regroupements d'artistes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

21.3 Avez-vous le sentiment d'appartenir à un groupe artistique ou à un courant esthétique ?

- Oui
 Non

Si oui, pouvez-vous désigner ce groupe ou ce courant en quelques mots ?

.....

22 - Emploi du temps

Au cours de l'année 2003, quel pourcentage (%) de votre temps de travail total estimez-vous avoir consacré aux activités suivantes ?
 Veuillez indiquer des valeurs rondes (10%, 20%...) afin que nous puissions dégager une répartition hiérarchisée de vos différentes tâches.

La conception et la réalisation d'œuvres d'arts visuels :	% estimé
• La préparation et la réalisation d'une exposition suite à une invitation ou un concours dans un lieu prévu à cette fin	
• La préparation et la réalisation d'une commande publique par concours ou sur invitation	
• La préparation et la réalisation de tout travail de création non lié à un projet d'exposition ou une commande	
Occupations directement liées à votre pratique des arts visuels	
• La préparation de demandes de bourses et de votre dossier d'artiste	
• Les autres relations d'affaires avec la clientèle ou les diffuseurs	
• Toute autre activité de gestion personnelle de votre métier d'artiste (comptabilité, rapports d'impôts, transport d'œuvres...)	
Autres occupations liées aux arts visuels	
• L'enseignement des arts plastiques	
• Des études ou des stages en arts plastiques	
• Des visites d'ateliers ou d'expositions, des lectures, des participations à des colloques, des voyages de travail...	
• Un travail de critique d'art ou de commissaire d'exposition	
• Un travail de gestion lié aux arts visuels (direction d'une galerie, d'une revue...)	
• Un travail d'art appliqué strictement commercial (publicité, design, dessins techniques...)	
• Une participation bénévole ou rémunérée dans une association d'artistes ou un autre organisme du milieu des arts visuels	
• Un autre type de travail de soutien dans le domaine des arts plastiques	
Autres occupations professionnelles liées à d'autres domaines des arts et de la culture	
Autres occupations professionnelles non liées aux domaines des arts et de la culture	
<i>Temps annuel consacré au travail</i>	100%

23 - Soutiens et services

23.1 Quel type d'aide vous semble le mieux approprié à votre situation ?

- Aide à la formalisation de projet
 Aide à la réalisation de projet
 Aide à la médiation de votre pratique artistique
 Aide à la recherche de formation
 Aide à la protection des œuvres (droits moraux et propriété intellectuelle)
 Aide pour acquérir un statut professionnel
 Aide à la création d'activité
 Aide à la création d'association
 Aide à l'acquisition de matériel
 Aide à la mobilité
 Autres :

23.2 Quelles devraient être selon vous les priorités pour les prochaines années en matière de soutien aux arts plastiques ?

Veuillez classer les six actions suivantes de 1 à 6 selon l'importance que vous leur accordez, en attribuant la valeur 1 à la plus importante et la valeur 6 à la moins importante.

	<i>Valeur</i>
Accroître l'aide financière directe apportée aux artistes plasticiens par les organismes culturels publics	
Développer et multiplier les efforts de sensibilisation et d'éducation aux arts et à la culture par l'école	
Assurer une meilleure présence des arts visuels dans les mass médias	
Soutenir et développer le marché de l'art auprès des particuliers et des entreprises	
Assurer une présence internationale des arts visuels français	
Garantir l'équité d'accès en matière d'aide financière de l'Etat à tous les artistes du secteur des arts	

23.3 Quel genre de soutien ou de services considérez-vous important de recevoir d'une association professionnelle d'artistes plasticiens?

Veillez classer les six actions suivantes de 1 à 6 selon l'importance que vous leur accordez, en attribuant la valeur 1 à la plus importante et la valeur 6 à la moins importante.

	Valeur
La représentation collective des artistes en arts visuels auprès des autorités gouvernementales et des organismes culturels publics	
La tenue de campagnes de valorisation de l'art et des artistes en arts visuels auprès de la population	
La défense des intérêts et des droits des artistes en art visuel auprès des galeristes et autres diffuseurs	
La défense des intérêts professionnels des artistes dans les médias	
La diffusion aux membres de l'information relative aux conditions de la pratique des arts visuels (droits d'auteur, fiscalité, bourses aux artistes, législations diverses...)	
L'organisation de services de soutien à la pratique professionnelle (répertoires des dossiers visuels, documentation sur les matériaux et la sécurité en atelier, formation spécialisée...)	
Centralisation et gestion des offres et demandes d'emploi dans le secteur des arts visuel	

24 - Recherche d'information

24.1 Estimez-vous être suffisamment informé sur le statut d'artiste?

- Oui
- Non

Si oui, quelle est votre principale source d'information ?
(Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- Association
- Institutions (DRAC, BIJ, écoles...)
- Presse spécialisée
- Internet
- Autres :

Si non, pourquoi ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- Information défailante ou trop éparpillée
- Accès difficile à l'information
- Langage trop technique (ex : le droit)
- Procédures administratives trop compliquées
- Autres :

24.2 Durant vos études, avez vous cherché des informations concernant les questions liées à l'activité professionnelle?

- Oui
- Non

Si oui, de quel type ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- Informations sur le marché du travail
- Informations sur la création d'activité (création d'association, de micro-entreprise,...)
- Informations sur les statuts professionnels
- Informations sur l'économie du secteur
- Informations sur les modes de recrutement
- Informations sur les nouvelles filières

Si non, pourquoi ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- Information défailante ou trop éparpillée
- Accès difficile à l'information
- Cela ne m'intéressait pas
- Autres :

Souhaitez-vous vous exprimer sur cette étude ?.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Un grand merci pour
votre collaboration**

Facultatif :

Nom :.....
Prénom :.....
Adresse :.....
e-mail :.....

Les données recueillies sont uniquement utilisées à des fins statistiques. Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mail à artsplastiques@lamalterie.com